



rapport annuel 2003



PROFIL

Chiffre d'affaires
2003 : **145 M€**

Activité hors de
France : **79 %**

Effectif :
1 585

R & D :
8,6 % du CA

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, RADIALL est un acteur reconnu dans ses trois métiers : les Télécommunications, l'Aéronautique, l'Automobile.

Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de quatorze filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Depuis sa création en 1952 par la famille GATTAZ, RADIALL veille au développement harmonieux de son capital humain dans le respect de l'éthique et pour la satisfaction de ses actionnaires et clients.

Afin d'offrir des solutions toujours plus innovantes à ses clients, le groupe consacre une forte part de ses moyens à la Recherche et au Développement. L'amélioration continue des technologies et des process est le garant de la pérennité de RADIALL sur ses marchés mondiaux et fortement concurrentiels.

S O M M A I R E

Profil : 2^{ème} de couverture

Message du PrésidentPage 1

Rapport de gestionPage 11

Comptes consolidés.....Page 25

Comptes sociauxPage 38

Résolutions de l'Assemblée Générale.....Page 55

MESSAGE DU PRESIDENT



2003 a amorcé le retour à l'équilibre d'exploitation du Groupe RADIALL.

L'année 2003 a-t-elle mieux terminé qu'elle n'avait commencé ?

Après trois ans de crise historique de la filière électronique, RADIALL a progressivement redressé la tête en 2003. En raison notamment d'effets devises très défavorables, le résultat d'exploitation du Groupe est resté légèrement négatif. Mais la tendance a été à l'amélioration continue de l'exploitation tout au long des quatre trimestres 2003, avec plusieurs éléments favorables qu'il faut noter :

- **A taux de change constant, le chiffre d'affaires 2003 aurait été égal.** Les marchés de RADIALL ont cessé de baisser.
- **Le résultat d'exploitation du 4^{ème} trimestre 2003 a été légèrement positif.** Les efforts continus depuis 3 ans pour ajuster la structure et les dépenses de RADIALL au niveau très bas de l'activité ont permis de retrouver un équilibre d'exploitation sur les derniers mois de l'année.
- **Le point d'équilibre de RADIALL (« break even point ») a été réduit** de plus d'un tiers pendant la période de crise. L'effectif consolidé est passé de 2 225 personnes à fin 2000 à 1 585 personnes à fin 2003, soit une diminution sensible, notamment dans les sites « high costs ».

Enfin et surtout, nous avons pu constater un léger frémissement de l'activité, à partir d'octobre 2003, d'abord en volume, puis en chiffre d'affaires.

Pouvez-vous préciser ce dernier point ?

La reprise s'est matérialisée dès la fin de l'été par l'annonce de la part des opérateurs de téléphonie mobile de qualifications de fournisseurs d'équipements et de programmes importants d'investissements en infrastructures 3G. Cela faisait bien longtemps que la filière électronique n'avait pas entendu de si bonnes nouvelles. Puis les commandes pour RADIALL se sont un peu accélérées sur le 4^{ème} trimestre. Ainsi le ratio « commandes sur factures » à fin d'année a atteint 1,10 sur cette période, montrant bien un renversement de tendance à la hausse après des trimestres de déprime.

Il faut toutefois modérer cette bonne nouvelle par le fait que la visibilité de nos marchés ne s'est pas améliorée, que la pression sur les prix de vente est restée très élevée et que ces marchés se sont déplacés largement vers la Zone Asie par nature plus concurrentielle.

Pensez-vous que le Groupe RADIALL est bien armé pour affronter ces deux derniers challenges ?

Absolument. La crise, que nous avons traversée, a exigé de nous réactivité et combat. RADIALL se retrouve à présent allégé, voire même renforcé, par ces presque trois années de crise. Nous avons été contraints de redéfinir nos positions stratégiques, d'optimiser notre organisation, et d'accélérer toujours et encore nos projets de productivité et de diversification. Ce RADIALL nouveau bénéficiera pleinement de la reprise et sera de moins en moins vulnérable aux fluctuations intempestives des marchés et des changes.

Vous êtes donc optimiste pour 2004 ?

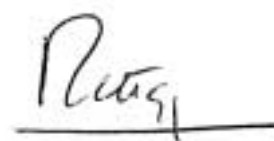
Certainement. La tendance favorable observée à fin 2003 est en train de se poursuivre à l'heure où nous discutons. Nous envisageons donc les années à venir avec sérénité, en ayant de forts atouts concurrentiels en main :

- **Une capacité d'innovation intacte**, puisque nous avons délibérément maintenu les dépenses de R&D à un haut niveau (presque 9 % du chiffre d'affaires en 2003). L'innovation est le seul moyen de développement pour une société technologique et industrielle comme RADIALL, confrontée à un environnement économique mondialisé, et où les marchés principaux, comme les télécommunications, se sont massivement déplacés vers l'Asie en quelques années.
- **Un enrichissement de nos gammes de produits « best sellers »**, telles que la famille des connecteurs multicontacts modulaires EPX pour les avions, la gamme de commutation Ramsès, dédiée aux marchés de la télécommunication ou encore des cordons coaxiaux allégés pour des applications militaires.
- **De nouveaux produits à plus fort contenu technique différenciateur**, tels que la nouvelle gamme très réussie de connecteurs coaxiaux « push pull » QMA et QN, les connecteurs RF Fakra et US-Car pour le marché prometteur de la télématique automobile, des antennes pour applications Wlan, Wifi et militaires...
- **Une présence asiatique renforcée** : notre filiale Shanghai RADIALL, vaisseau amiral de RADIALL pour l'Asie, emploie maintenant près de 300 personnes, avec assemblage, décolletage, traitement de surface, mais aussi équipes de vente, d'achat et bureau d'étude. Cette entité permet déjà à RADIALL de servir ses principaux clients dans cette zone à fort potentiel de croissance, en leur offrant une prestation locale de qualité à des prix compétitifs.
- **Une position de spécialiste reconnu mondialement dans ses métiers principaux** : RADIALL intervient sur les 4 continents principaux à travers une quinzaine de filiales, gérées par un système ERP (Enterprise Resource Planning) centralisé pour faciliter les flux d'approvisionnement et la gestion. Les ventes hors France représentent 79 % du chiffre d'affaires global. RADIALL a pour stratégie d'occuper des positions de « key supplier » ou de « preferred supplier » chez les grands acteurs mondiaux dans chacun de ses marchés, en se différenciant par l'excellence de sa prestation. Nous ne proposons pas tous les composants à nos clients, mais ce que nous faisons, nous tentons de le faire le mieux possible, avec l'obsession de la satisfaction client et de sa fidélité.
- **Un bilan financier toujours aussi solide**, puisque la trésorerie nette a atteint 19 M€ à fin décembre sans aucun endettement.

Tout ceci sans oublier le talent de plus de 1 500 salariés qui ont fait preuve tant dans les moments de crise que dans les années fastes, de combativité, de créativité et de capacité d'adaptation. Ils sont l'essence même du professionnalisme, de l'exigence de service et de qualité, de l'esprit d'innovation maison que nous souhaitons constamment offrir à nos clients, et qui caractérisent RADIALL. Je les salue et les remercie pour leur confiance et leur engagement dans notre société.

Souhaitez-vous ajouter un dernier mot ?

En effet. Je voudrais dédier le message 2003 du Président à Lucien GATTAZ, mon oncle, co-fondateur de RADIALL qui nous a quittés le 24 octobre 2003. Tout au long de sa carrière, Lucien GATTAZ a affirmé son engagement inconditionnel envers la qualité des produits fabriqués et l'excellence industrielle. Ces valeurs ont servi d'assises à la remarquable expansion qu'a connue le Groupe dans le monde entier. Au nom de l'ensemble du personnel, je tiens ici à lui rendre un dernier hommage et lui dire merci pour l'œuvre accomplie.



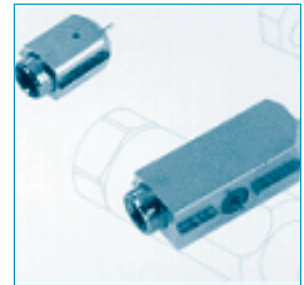
Pierre GATTAZ
Président du Directoire

LES MÉTIERS DE RADIALL

Communication sans fil



Développer les outils de communication de demain et fournir aux grands équipementiers des solutions clés en main pour optimiser les infrastructures et les réseaux wireless



Innovation pour l'Aéronautique

Proposer une gamme de produits à haute valeur ajoutée répondant aux spécificités techniques complexes de la connectique embarquée dans les avions.



Télématique Automobile

Participer à l'essor du véhicule intelligent qui offrira à ses occupants plus de loisirs et plus de sécurité.



2001-2004 : Récit d'une gestion de crise historique



RADIALL a traversé trois années difficiles marquées par la crise historique de la filière électronique. Malgré la baisse tendancielle des commandes et des prix dans une industrie très chahutée, le Groupe s'est constamment adapté et a maintenu le cap pour pouvoir rebondir dès le retour de la croissance :

2001

Dès le premier trimestre, les clignotants, maintenus artificiellement au vert depuis des mois par des objectifs de croissance démesurés des opérateurs de téléphonie cellulaire, tournent au rouge. L'UMTS (téléphonie sans fil de troisième génération) qui devait faire monter les arbres jusqu'au ciel est laminé par l'imposition de la part des principaux Etats Européens de coûts de licences disproportionnés et anti-économiques.

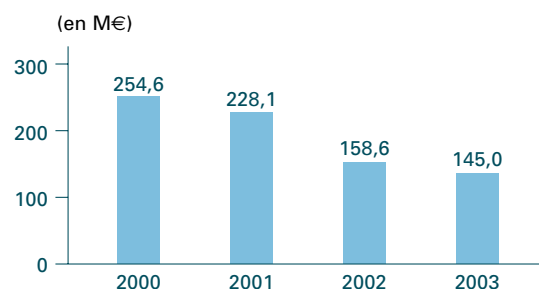
RADIALL pressentant les conséquences de ce retournement a été parmi les premières sociétés cotées à annoncer, en toute franchise, que le vent avait tourné et que l'activité allait ralentir.

La situation allait empirer par les événements dramatiques du 11 septembre 2001 qui sont venus amplifier le marasme économique et causer la récession dans l'industrie aéronautique où le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires.

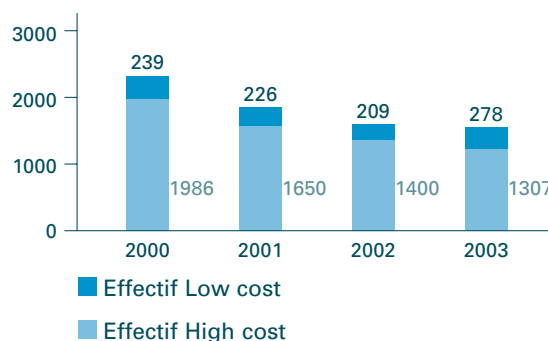
Face à cette crise exceptionnelle, RADIALL devait rapidement réagir et réduire la voilure.

Au second semestre, un plan de réduction de capacités est lancé et les effectifs sont ramenés de 2 225 personnes à fin 2000, à 1 876 à fin 2001 pour un CA en baisse de 10%.

CA annuel



Effectif





2002

La crise s'installe durablement dans le monde de l'électronique. La forte diminution des commandes enregistrée en 2001 se répercute sur l'activité 2002. Les Bureaux d'Etudes des grands donneurs d'ordres ont fortement réduit leur activité et très peu de projets nouveaux voient le jour. Les diversifications attendues sur les secteurs alternatifs (boucle locale radio,...) ne donnent pas les résultats escomptés.

En un an, le chiffre d'affaires de RADIALL chute de 30% et les conditions de marchés font la part belle aux acheteurs qui imposent une pression de plus en plus forte sur les prix.

Pour assurer sa pérennité, RADIALL continue d'ajuster ses structures et de baisser ses coûts. Une rationalisation importante de la zone USA, très touchée par la crise, est entamée et la décision d'accroître la flexibilité par recours plus

systématique à la sous-traitance est prise. Dans le même temps, la plupart des activités de fibre optique sont stoppées (packaging, connecteurs spécifiques...) par manque de débouchés. Au bout d'un an le point mort est abaissé de 210 M€ à fin 2001 à 155 M€ à fin 2002.



Cependant les mesures sociales, les fermetures de sites et l'abandon de certaines lignes de produits se traduisent dans les comptes par des charges exceptionnelles lourdes et des provisions sur stocks importantes. L'exercice se termine sur un déficit de 14,6 M€.

A contrario, le Groupe mène avec succès une politique de préservation du cash par la maîtrise de ses investissements et de son besoin en fonds de roulement. La trésorerie, en forte baisse au début de la crise, se redresse et atteint un peu plus de 20 M€ à fin décembre 2002.

2003 :

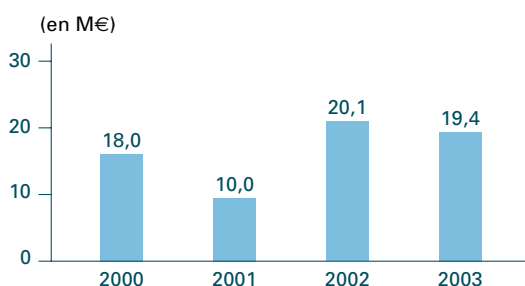
Après deux ans de tempête, l'activité commence à se stabiliser.

Le chiffre d'affaires trimestriel reste constant depuis la fin 2002. Progressivement les commandes reprennent le dessus et RADIALL enregistre des ratios commandes/factures supérieurs à 1 au second semestre.

Le point mort opérationnel est abaissé à 145 M€ avec l'idée de retour à l'équilibre à fin 2003. Cet objectif va être hélas contrarié par la chute du dollar américain et des monnaies corrélées (Yuan chinois, dollar Hong-Kong et livre sterling). RADIALL qui réalise 79% de ses ventes hors de France avec une forte part en monnaies étrangères subit le contrecoup de ces effets de change défavorables. L'objectif de retour à l'équilibre d'exploitation à taux réel ne peut être atteint, mais le Groupe affiche une stabilité des ventes et une marge opérationnelle positive à taux de change constant.

Cette performance est assez remarquable dans une conjoncture toujours atone marquée par un renforcement de la pression sur les prix de la part des clients Télécoms et Aéronautiques. Pour y arriver, RADIALL a fait davantage appel à la sous-traitance « low cost » par le biais de sa filiale en Chine dont les effectifs totaux atteignaient 278 personnes à fin 2003. Le challenge fut d'autant plus difficile à réussir que le Groupe a dû retarder son

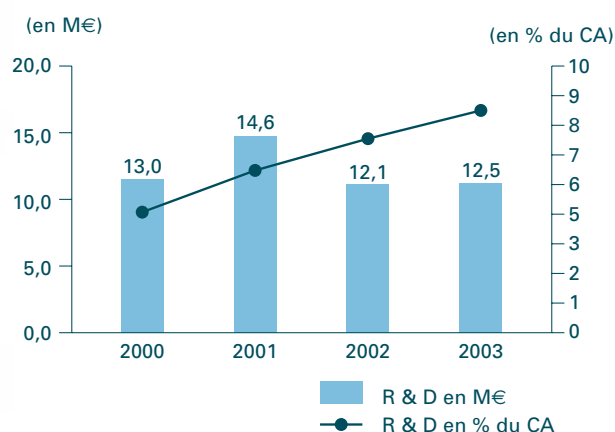
Trésorerie nette :





des gains de parts de marchés réalisés tant en aéronautique qu'en télécommunications, le Groupe a ainsi contribué à renforcer la motivation de ses équipes et préparer l'avenir dans les meilleures conditions.

R & D



2004

En ce début d'année, la tendance des marchés de RADIALL est à la reprise. Le redémarrage des investissements de la part des opérateurs de téléphonie cellulaire se traduit par un flux plus soutenu de commandes. Le Groupe affiche au 31 mars 2004 une hausse de 13,8 % de son chiffre d'affaires trimestriel par rapport à la même période de 2003 (+ 21 % à taux de change constant).

Ayant tiré les leçons des trois années de crise, RADIALL continue à aller de l'avant en étant toujours plus flexible, davantage productif et en ayant la volonté de s'imposer comme un leader mondial dans ses métiers pour la plus grande satisfaction de ses clients, ses actionnaires et ses salariés.

processus de délocalisation en Chine en raison de l'épidémie de SRAS intervenue en début d'année.

Le poids des charges de personnel a nettement diminué grâce à une meilleure allocation des ressources. Les séries à grands volumes ou à main d'œuvre d'assemblage intensive sont produites au meilleur prix en Asie ou chez les sous-traitants tunisien et mexicain pendant que les pièces à forte valeur ajoutée ou à haute technicité sont conservées en France sur les sites d'expertise.

C'est ainsi que RADIALL s'est efforcé de préserver malgré la conjoncture un niveau élevé de R&D (8,6% du CA) pour garantir son avenir et proposer à ses clients des solutions toujours plus innovantes.

Au travers des homologations de produits nouveaux et



2003 : Déploiement du projet logistique Mov'One

Un projet ambitieux

En 2003, RADIALL a franchi une étape majeure dans l'optimisation de sa performance logistique :

- amélioration du taux de service,
- réduction des délais offerts,
- augmentation de la flexibilité,
- renforcement de l'agilité de l'organisation,
- élimination d'étapes sans valeur ajoutée,

autant de domaines qui ont pleinement bénéficié des retombées du grand projet de rationalisation de la chaîne logistique lancé fin 2002.

Baptisé Mov'One, ce projet aura tout au long de l'année mobilisé les efforts des équipes ERP¹, IT², Finances et SCM³ tout autour du globe, au sein des différentes entités du Groupe.

Une productivité significativement améliorée

Mov'One: C'est "porter" l'ensemble des entités RADIALL sur une machine "unique" disponible 24 heures sur 24 et les amener à partager les « best practices » sur le même outil ERP.

D'un point de vue SCM, la problématique de "rationalisation de la chaîne logistique" avait atteint une dimension réellement critique. Il fallait absolument accélérer la vitesse de propagation des informations et des produits depuis le processus de devis jusqu'à la mise à disposition des produits au client. Pour réussir cela, il fallait tendre les liens et raccourcir virtuellement les distances entre les différentes entités du Groupe. Mov'One a pleinement répondu à cette attente et s'avère un atout essentiel à la réussite de ce challenge.

Cette plate-forme de gestion partagée donne aujourd'hui la visibilité globale des disponibilités des produits, ainsi que la possibilité d'orienter à la demande les flux sur les différentes zones concernées. Par ailleurs, les tâches redondantes ont pu être supprimées et RADIALL a pu assurer la cohérence et la consolidation des données opérationnelles à travers l'ensemble du Groupe.

Grâce à Mov'One, le Groupe est en mesure par exemple de saisir une commande client sur la côte Est des Etats-Unis sur un produit disponible en Europe, de demander en temps réel à ce site d'expédier directement les produits à l'unité canadienne du client et d'associer à cette livraison la codification article du client ainsi que toutes les caractéristiques logistiques qu'il exige.

A l'instar du travail réalisé en logistique, l'ensemble des processus comptables et financiers a été rationalisé au sein de Mov'One.

Cette base de données unique a permis d'améliorer grandement la lisibilité des coûts, de la production jusqu'à la commercialisation des produits.



1-ERP : Enterprise Resource Planning

2-IT : Information Technology

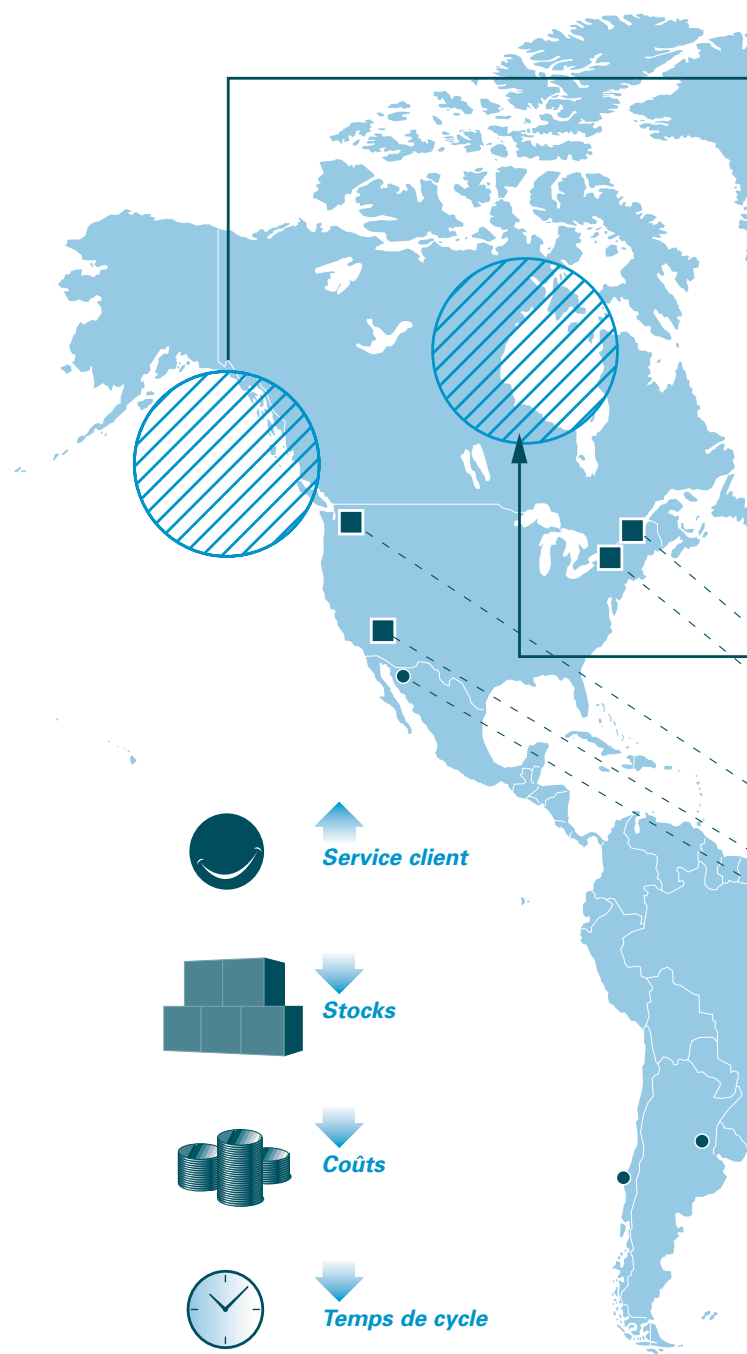
3-SCM : Supply Chain Management

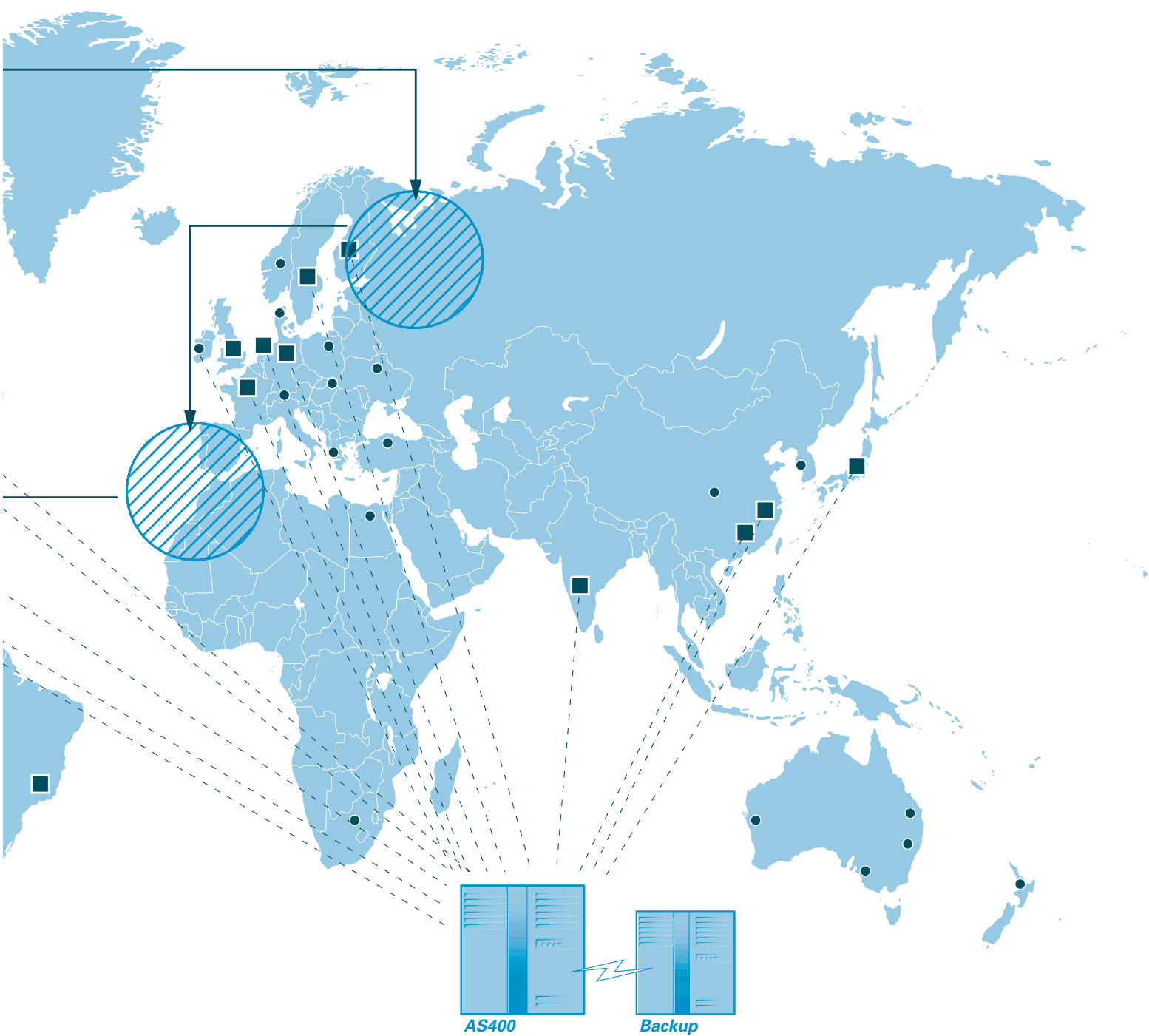
Un système d'information de haut niveau servi par une technologie performante

Ces performances techniques sont possibles grâce à la disponibilité totale de la plate-forme informatique servie elle-même par un réseau électronique aux performances constantes. Cette plate-forme, disponible 24h sur 24, est composée de deux serveurs IBM, situés dans deux centres d'hébergement externes ultra-sécurisés. Leur fonctionnement en "miroir" autorise des sauvegardes sans interruption de service et, en cas de défaillance, une prise de relais quasi immédiate. Coté réseau, des liaisons téléinformatiques redondantes garantissent l'accès permanent à ces centres alors que deux opérateurs télécoms, leaders du marché, fournissent l'interconnexion d'une quinzaine de sites en France et dans le monde. Des liens utilisant la toile Internet prennent le relais pour les collaborateurs nomades ainsi qu'en cas d'incident sur le réseau principal.

Ce projet ambitieux est une grande réussite et positionne RADIALL parmi la poignée d'entreprises possédant une structure de son système d'information aussi avancée.

Mov'One est la véritable épine dorsale de sa chaîne logistique et ouvre encore d'autres belles perspectives d'amélioration de ses performances.





Le projet Mov'One

L'ensemble des entités RADIALL est géré par un ERP unique, sur une machine unique, disponible 24h/24. Cette organisation permet de partager les "best practices" et offre, en temps réel, une visibilité et une lisibilité des disponibilités et des coûts.

L'émergence d'un nouveau relais de croissance : l'essor de l'activité télématique automobile

L'année écoulée a vu la concrétisation de nombreux projets dans ce nouveau segment de marché.

Le boom de " l'infotainment " et de la communication électronique embarquée

La télématique automobile grâce à l'" infotainment " présente des perspectives de croissance très intéressantes. Qu'il s'agisse de prévisions météorologiques, de sport, de programmes de télévision, d'actualités cinématographiques, de conseils pour les loisirs, tout ce qui s'affiche sur l'écran d'un terminal sans fil se regroupe sur le nom générique " infotainment ". Et quand ces informations doivent être disponibles dans la voiture, les constructeurs automobiles font appel aux spécialistes de la radiofréquence.

Beaucoup de sociétés électroniques avancent dans le domaine des loisirs et de la communication électronique embarqués. : autoradios, systèmes de navigation, écrans vidéo, tuner pour la TNT (Télévision Numérique Terrestre). Le développement d'applications embarquées va notamment permettre la gestion des fonctions du téléphone portable, le tout grâce par exemple à la technologie sans fil Bluetooth.

Le développement d'une nouvelle gamme complète de produits

Ces débouchés très porteurs pour RADIALL rendent possible un développement des gammes de produits antennes, connecteurs et cordons coaxiaux.

Depuis longtemps déjà, le Groupe avait détecté la montée en puissance de cette activité. Dès 1999, avec le rachat de la société américaine LARSEN, spécialisée sur le marché américain de la seconde monte, RADIALL portait alors son intérêt sur un secteur de marché qu'il n'avait pas encore exploré : l'automobile.

Depuis cette acquisition, les bureaux d'études aux USA et en France ont développé une large gamme de composants et les ont fait homologuer auprès des constructeurs. En 2000, un contrat majeur avec un fabricant de poids lourds américains a permis d'appréhender ce marché difficile d'accès, très exigeant mais à très gros potentiel.

En 2003, la concrétisation d'un marché pluriannuel de fournitures d'antennes permet d'envisager une très forte croissance des ventes à partir de la fin 2004. Cette belle performance doit servir de tremplin au développement de cette activité.



RAPPORT DE GESTION

A • Rapport de gestion financier

Le Directoire du Groupe RADIAL, réuni le 19 mars 2004, sous la présidence de Monsieur Pierre GATTAZ a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2003 audités par les Commissaires aux Comptes.

CHIFFRES CLES (K€)	2002	2003	Variation
Chiffre d'affaires	158 556	144 995	- 9 %
Résultat d'exploitation	(11 210)	(2 085)	N/A
Marge opérationnelle	- 7,10 %	- 1,40 %	
Résultat financier	(1 077)	(829)	N/A
Résultat courant	(12 287)	(2 914)	N/A
Résultat exceptionnel	(4 258)	386	N/A
Impôts sur les résultats	3 107	(1 768)	N/A
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 272)	(840)	N/A
Résultat net de l'ensemble consolidé	(14 710)	(5 136)	N/A
Cash Flow d'Exploitation ⁽¹⁾	19 856	3 374	- 84 %
Capitaux propres (incl. Int. Minoritaires)	112 814	102 197	- 10 %
Trésorerie nette ⁽²⁾	20 127	19 396	- 4 %

(1) : CAF + variation du BFR – (2) : Disponibilités + VMP + Actions propres – emprunts et dettes financières

1. STABILITE DES VENTES A TAUX DE CHANGE CONSTANT – FORT IMPACT NEGATIF DES TAUX DE CHANGE

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2003 à 144 995 milliers d'euros, contre 158 556 milliers d'euros en 2002, soit une baisse de - 8,6 %. Les taux de change ont eu un impact fortement négatif de - 8,0 %. A taux de change constant, l'activité serait globalement égale. Le périmètre de consolidation du groupe est resté inchangé en 2003.

La diminution du chiffre d'affaires a plus durement marqué le segment Télécom où le marché est resté atone les neuf premiers mois de l'année. Le segment Automobile où

RADIAL ne réalise qu'une faible partie de son activité, mais dont le développement devrait intervenir courant 2005, affiche également une diminution.

Au plan géographique, la zone Amériques a fortement pâti de la baisse du dollar et l'activité affiche une diminution de 28 %. En revanche, le transfert de production de la part de nombreux équipementiers Télécoms vers la Chine a largement profité à la zone Asie qui montre un fort dynamisme (+ 36 %). Cette tendance devrait se confirmer dans le futur.

Le chiffre d'affaires par activité et par zone s'établit de la manière suivante :

REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)	2002	2003	Variation
Par activité			
Télécom	82 449	72 324	- 12 %
Militaire et Aéronautique	55 495	56 358	+ 2 %
Automobile	7 928	6 140	- 23 %
Divers	12 684	10 173	- 20 %
Par zone géographique			
Europe	82 620	78 863	- 5 %
Amériques	58 495	42 363	- 28 %
Reste du Monde	17 441	23 769	+ 36 %
Groupe	158 556	144 995	- 8,6 %

2. STABILISATION DE L'ACTIVITE AU 4^E TRIMESTRE 2003

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE	2002	2003	Variation
1 ^{er} trimestre	43,0 M€	36,3 M€	- 15,6 %
2 ^e trimestre	40,8 M€	35,8 M€	- 12,2 %
3 ^e trimestre	38,1 M€	35,9 M€	- 5,8 %
4 ^e trimestre	36,7 M€	37,0 M€	+ 0,8 %
Total année	158,6 M€	145,0 M€	- 8,6 %

Après deux années de forte baisse d'activité, liée à la crise historique qu'a connu l'ensemble de la filière électronique, l'exercice 2003 se termine sur une note de stabilité. Le quatrième trimestre est en très légère hausse par rapport à la même période de 2002 malgré l'effet défavorable des taux de change.

3. RESTAURATION PROGRESSIVE DE LA MARGE OPERATIONNELLE

La marge opérationnelle s'établit à - 1,4 % sur 2003 à comparer à - 7,1 % en 2002.

Le processus de réduction de la perte d'exploitation s'est amplifié au cours de l'exercice grâce aux effets bénéfiques des baisses de capacités qui ont joué à plein au second semestre. A fin juin 2003, le résultat d'exploitation affichait déjà - 1,5 M€. Au dernier trimestre 2003, le reporting de gestion indiquait un retour à l'équilibre pour le résultat d'exploitation.

Toutefois le Groupe n'a pas pu atteindre le point mort en raison de deux effets cumulatifs défavorables :

- La baisse tendancielle du cours du dollar américain : le taux de change moyen en 2003 de l'EUR/USD a été de

1,131 à comparer à 0,942 en 2002, soit un impact négatif de - 20 %. La faiblesse du dollar a plus durement affecté la seconde partie de l'exercice. La société facture environ 30 % de son CA en USD et 15 % en Asie du Sud-Est où les monnaies locales sont fortement corrélées à la monnaie américaine.

- La pression croissante sur les prix de vente, notamment dans le secteur des télécoms où la timide reprise des investissements s'est faite à des prix très en deçà de ceux pratiqués avant la crise.

Les efforts de productivité et de flexibilité ont été poursuivis et se sont traduits par un transfert d'une partie de la production sur les filiales asiatiques ou vers des sous-traitants low costs, notamment en Tunisie et au Mexique.

EVOLUTION DES EFFECTIFS	31/12/02	31/12/03	Variation
France	1 031	995	- 3 %
Europe hors France	109	70	- 36 %
Amériques	237	219	- 8 %
Asie	232	301	30 %
Total	1 609	1 585	- 1 %

Les dépenses de R&D ont été maintenues à un niveau élevé (8,6 % du CA) pour permettre de maintenir l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, et faciliter l'homologation de nouvelles applications.

4. RESULTAT NET 2003

La perte nette est pratiquement divisée par trois et s'élève à - 5 136 milliers d'euros à comparer avec - 14 710 milliers d'euros pour le précédent exercice.

Le résultat financier négatif de - 829 milliers d'euros est dû principalement à des pertes de change, la société ayant remboursé tous ses concours et prêts bancaires en 2003.

Le résultat exceptionnel positif de 386 milliers d'euros comprend pour 304 milliers d'euros de résultats dus à des ventes d'actions détenues en auto-contrôle qui avaient été provisionnées en 2002 à un niveau de cours inférieur au prix de cession 2003. Il convient de noter que la dotation aux provisions pour ces titres enregistrée sur les exercices précédents apparaissait en résultat financier.

Les impôts sur bénéfices et impôts différés s'élèvent à 1 768 milliers d'euros alors même que le résultat du groupe est déficitaire. Cette charge correspond principalement à l'imposition des filiales bénéficiaires. Le groupe a décidé, conformément à la réglementation en vigueur, d'adopter une position prudente relative à la comptabilisation de l'économie d'impôt résultant des pertes fiscales reportables.

5. UNE STRUCTURE FINANCIERE TOUJOURS SOLIDE

Le Cash Flow lié à l'activité (Capacité d'Autofinancement + variation du BFR) est resté positif en 2003, dans un contexte d'optimisation du BFR (réduction du délai moyen de règlement clients et baisse des stocks notamment).

Les investissements industriels sont restés à un niveau faible autour de 2,6 % du chiffre d'affaires, en hausse toutefois par rapport à 2002 qui avait enregistré un palier bas jamais atteint (2 %).

La dette financière nette est passée de 2 911 milliers d'euros au 31 décembre 2002 à 2 076 milliers d'euros au 31 décembre 2003 et inclut principalement un crédit bail immobilier et des avances remboursables.

Les disponibilités s'élèvent à 11 699 milliers d'euros à fin 2003 alors que les VMP (y compris actions propres) atteignent en valeur nette 7 929 milliers d'euros. Ces dernières incluent, selon la règle de prudence comptable, une provision pour dépréciation de 760 milliers d'euros qui représente la différence entre le prix de revient et la moyenne des 20 derniers cours pour les actions RADIALL auto-détenues.

La société a poursuivi en 2003 sa politique de couverture de change afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses flux futurs et avoirs, notamment en USD. Toutefois, compte-tenu de la forte volatilité des marchés et de la cherté des primes d'options de change, le Groupe a opté pour une couverture partielle.

6. LES RESULTATS SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'établit à 97 310 milliers d'euros dont un peu moins de la moitié concerne des flux inter-compagnies. Le résultat d'exploitation affiche une perte de 4 932 milliers d'euros en amélioration par rapport à l'exercice 2002 où RADIALL S.A. avait perdu 13 327 milliers d'euros. Cette amélioration est principalement due aux mesures de rationalisation mises en oeuvre.

Le résultat net est en perte à - 3 640 milliers d'euros.

7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement significatif postérieur à la clôture.

8. LES PERSPECTIVES 2004

La reprise annoncée des investissements en infrastructures de téléphonie cellulaire et la meilleure orientation du secteur aéronautique devraient permettre à RADIALL d'enregistrer une croissance modérée de son chiffre d'affaires en 2004. Le niveau de commandes des premiers mois de 2004 permet d'entrevoir l'avenir avec davantage de sérénité et de pouvoir tenir un objectif de retour aux profits dès le premier semestre 2004. Toutefois, en raison de l'incertitude liée au niveau du dollar, il n'est pas possible de fournir une prévision chiffrée de l'activité 2004 et du résultat d'exploitation prévisionnel.

9. LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES IFRS

Le changement du référentiel comptable qui va s'opérer en 2005 pour les sociétés cotées sur un Marché Réglementé va s'appliquer de plein droit à RADIALL.

Le Groupe a d'ores et déjà constitué une équipe projet pour analyser les nouvelles normes, apprécier l'impact des changements et réaliser la conversion le moment venu.

9.1 Organisation et état d'avancement du projet

Le projet de passage aux normes IFRS chez RADIALL est mené par un comité de pilotage qui se réunit une fois par mois pour suivre l'avancement des groupes de travail, prendre des décisions sur les options ouvertes par les normes IFRS et coordonner les allocations de ressources.

Les groupes de travail ont pour objectif d'analyser les impacts des normes, tant d'un point de vue financier qu'organisationnel, et de proposer des solutions pour permettre à RADIALL d'appliquer les IFRS.

Les grandes étapes retenues sont l'identification des principaux changements et leur mise en application en

CHIFFRES CLES (K€)	2002	2003	Variation
Chiffre d'affaires	92 768	97 310	+ 5 %
Résultat d'exploitation	(13 328)	(4 932)	- 63 %
Marge opérationnelle	- 13,8 %	- 4,7 %	
Résultat financier	1 432	(989)	N/A
Résultat courant	(11 896)	(5 920)	- 50 %
Résultat exceptionnel	(1 610)	2 000	N/A
Impôts sur les résultats	4 942	281	N/A
Résultat net	(8 564)	(3 640)	- 57 %
Capitaux propres	92 471	87 639	- 5 %
Trésorerie nette ⁽¹⁾	8 824	7 588	- 14 %

(1) : Disponibilités + VMP + Actions propres – emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

France pour la fin du premier semestre 2004, le deuxième semestre étant consacré au déploiement dans les filiales étrangères de RADIALL.

Cette organisation devrait permettre à RADIALL de fournir une évaluation des principaux impacts financiers du passage aux normes IFRS lors de la publication des comptes annuels 2004.

9.2 Impacts prévisibles

L'état d'avancement du projet ne permet pas actuellement de chiffrer de manière suffisamment précise les différents changements identifiés.

Ceux-ci concernent :

- Les immobilisations corporelles.
- Les frais de recherche et développement.
- Les écarts d'acquisition.
- Les instruments financiers.
- Les stocks-options et actions propres.
- La présentation des comptes et de l'annexe.
- Les autres normes ne devraient pas avoir d'impacts financiers significatifs.

En termes d'organisation, les principaux changements identifiés concernent la gestion des immobilisations, des frais de R&D, les avantages aux personnels et les méthodes de dépréciations d'actifs (corporels et incorporels)

10. RAPPORT TECHNOLOGIQUE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

R&D	2002	2003
En M€	12,1	12,5
% du CA	7,6 %	8,6 %

Le Groupe a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement en 2003 malgré une conjoncture toujours difficile.

En % du CA, la R&D progresse de 1 %. En valeur, celle-ci augmente légèrement par rapport à 2002.

En 2003, RADIALL a intensifié ses recherches en télématique automobile, grâce notamment à un partenariat avec un grand constructeur américain dans le domaine des antennes. En ce qui concerne les connecteurs, RADIALL a développé sa gamme FAKRA et l'a adaptée au marché nord-américain en créant le concept USCAR.

Le marché automobile représente une formidable opportunité de développement pour le Groupe dans les années à venir. Les besoins en composants radiofréquences de la future voiture communicante sont énormes et nécessitent d'être à la pointe de l'innovation pour proposer aux grands acteurs de ce marché des solutions intelligentes et faciles d'utilisation.

Dans le secteur des télécommunications, le principal projet a consisté dans la promotion de la gamme de produits QMA par la création d'une marque, la "Quick Lock Formula" ou QLF. Pour protéger les clients des problèmes liés à des dimensions d'interface différentes, RADIALL et son partenaire Huber+Suhner ont créé une marque QLF qui indique que le fournisseur a reçu une licence et garantit l'intermariabilité des produits entre RADIALL, Huber+Suhner et les licenciés.

Les autres projets majeurs et succès de RADIALL sont :

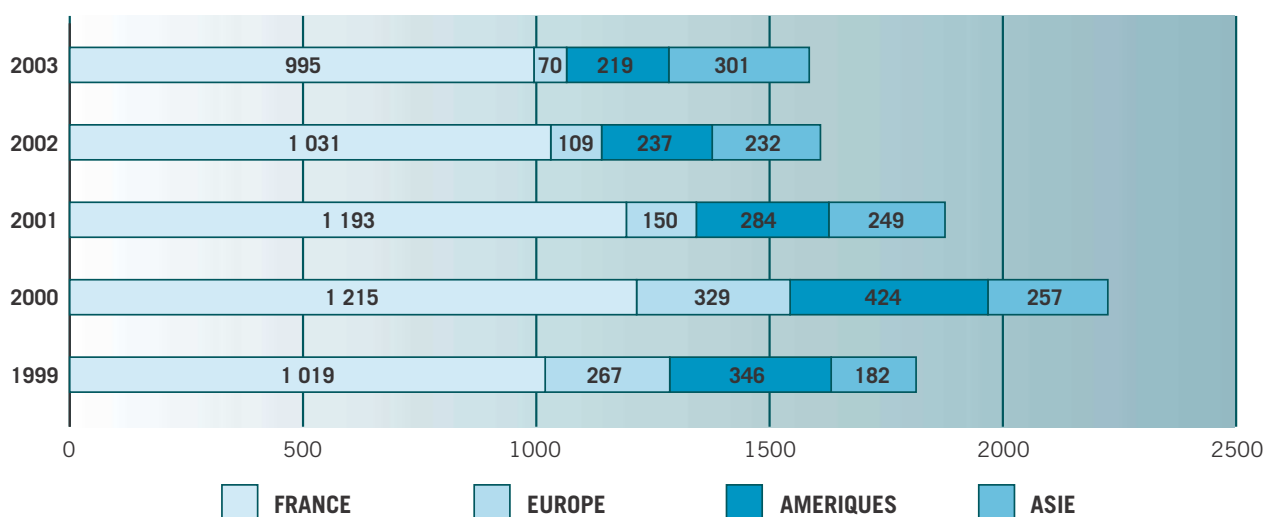
- Développement de gammes en spatial pour servir deux nouveaux contrats (satellite de communication militaire anglais et Galiléo, le GPS européen)
- Pour l'électronique de défense, études de connecteurs coaxiaux pour les antennes actives des futurs radars sol-air



B • Rapport de gestion sociale

1. LES RESSOURCES HUMAINES 2003

1.1 Effectifs à fin de période



1.2 Types de contrats

(au 31/12)

	CDI	CDD
2003	1 525	60
2002	1 596	13
2001	1 826	50
2000	2 134	91
1999	1 762	52

1.3 Répartitions

(au 31/12)

	Hommes	Femmes	Total France	Hommes	Femmes	Total Etranger
2003	500	495	995	334	256	590
2002	526	505	1 031	314	264	578
2001	606	587	1 193	367	316	683
2000	616	599	1 215	488	523	1 011
1999	547	472	1 019	369	426	795

1.4 La main d'œuvre extérieure

MOYENNE DE LA PERIODE	1999	2000	2001	2002	2003
FRANCE					
Intérimaires	216	269	197	115	129
Régie				6	6
AUTRES					
Intérimaires	70	185	90	61	135

1.5 Les mouvements du personnel sur la période

	Au 31/12/02		Embauches		Départs		Au 31/12/03	
	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD
France	1 021	10	23	48	86	21	958	37
Europe	108	1	6	1	45	1	69	1
Amériques	237	0	22	2	40	2	219	0
Asie	230	2	58	20	9		279	22
	1 596	13	109	71	180	24	1 525	60

2. LES AJUSTEMENTS D'EFFECTIFS

L'année a été marquée en France par le plan de suppression de 52 postes présenté aux partenaires sociaux en novembre 2002, qui s'est traduit par 42 licenciements et des reclassements internes.

Des mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, à favoriser le reclassement interne ou externe et la reconversion ou à limiter les conséquences sociales et humaines, ont été mises en œuvre.

La réorganisation industrielle en Europe, et notamment le recentrage de l'activité du site Anglais, conduit à une réduction de l'effectif permanent sur cette zone de - 10 % (- 102 personnes).

En Asie, le développement de l'activité et des fabrications relève l'effectif permanent de 21 % (+ 49 personnes). Les recrutements effectués n'ont pas donné lieu à des difficultés particulières :

- à l'étranger, ils ont porté essentiellement sur du personnel de fabrication,
- en France, les recrutements portent sur 10 ingénieurs et cadres et 13 techniciens et ouvriers qualifiés.

3. TEMPS DE TRAVAIL

France : L'organisation du temps de travail est régie par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 212 jours annuels pour le personnel cadre autonome, et pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire de 35 heures avec modulation annuelle et horaires variables, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

L'effectif de 91 personnes à temps partiel, dont l'horaire pratiqué est de 50 % à 80 % de l'horaire normal, est équivalent à un effectif temps plein de 63. Les jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ont été portés en Compte Epargne Temps, pour un total de 1 971 jours. Le nombre d'heures supplémentaires effectué dans l'année est de 700, non significatif.

Le taux d'absentéisme présenté est calculé sur la base des absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, Congés Individuels de Formation.

Il se répartit en : "petit absentéisme" (absences d'une durée inférieure à 22 jours) : 2,09 %, et 3,56 % pour les autres absences.

Etranger : Le temps de travail est organisé selon les législations locales applicables.

4. EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPES, ŒUVRES SOCIALES

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a été remplie au cours de l'exercice à raison de 68 % par des emplois et le solde par la contribution financière obligatoire.

5. FORMATION

L'entreprise a engagé des actions de formation pour un coût global de 551 831 euros, soit un taux de 2,16 % par rapport à la masse salariale similaire à l'année précédente. Ces actions ont concerné 560 stagiaires, et les 9 500 heures de formation se sont réparties sur 4 axes principaux : techniques des métiers (40 % des dépenses), management et communication (23 %), langues étrangères (18 %), management de la qualité (12 %), complétées par des actions sur les axes systèmes d'information et sécurité.

6. AUTRES ELEMENTS DU BILAN SOCIAL DE RADIAL SA

	1999	2000	2001	2002	2003
Rémunérations *					
Masse salariale annuelle totale	24 161 558 €	26 233 349 €	30 873 475 €	28 401 751 €	25 502 724 €
Intéressement/Participation	5 378 488 €	10 195 640 €	0 €	0 €	0 €
Hygiène et sécurité					
Nbre d'accidents de travail avec arrêt	21	27	25	21	16
Conditions de travail					
Horaire hebdomadaire moyen	38,5 H	35 H temps travail effectif depuis le 01/07/00			
Formation					
Dépenses de formation	817 337 € 3,38 %	736 073 € 2,81 %	1 252 751 € 4,06 %	622 832 € 2,19 %	551 831 € 2,16 %
Relations professionnelles					
Accords collectifs	Accord de méthode ARTT	Accord ARTT Accord CET	Accord d'intéressement		Accord d'intéressement
% Absentéisme	4,94 %	5,49 %	5,68 %	5,85 %	6,72 %

* sources : DADS

Equipe salle blanche de l'Isle d'Abeau



C. Informations nominatives concernant les mandataires sociaux

(article L 225-102-1 du Code de Commerce)

Rémunération nette (avantages en nature compris) versée au cours de l'exercice 2003 aux mandataires sociaux par RADIALL :

Monsieur Yvon GATTAZ (83 841 euros), Monsieur Pierre GATTAZ (149 305 euros), Monsieur Pierre-Michel CHURG (110 973 euros), Monsieur Patrice MEUNIER* (15 281 euros), Monsieur Dominique PELLIZZARI* (86 987 euros), Monsieur André HERNANDEZ**, (4 345 euros).

Liste des mandats dans toute société au 31.12.2003 :

Yvon GATTAZ, Président du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17.12.1993
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement Président du Conseil de Surveillance d'HODIALL

Octave GELINIER, Vice Président du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17.12.1993
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement membre du Conseil de Surveillance de la CEGOS

Geneviève GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17.12.1993
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement membre du Conseil de Surveillance d'HODIALL

Bruno GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 17.12.1993
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance d'HODIALL

Robert PAPIN, Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 19.09.1997
Echéance du mandat en cours : 2009

Didier LOMBARD, Membre du Conseil de Surveillance
Date de première nomination : 20.05.2003
Echéance du mandat en cours : 2009
Egalement administrateur d'ORANGE et de WANADOO

Pierre GATTAZ, Président du Directoire
Date de première nomination : 04.01.1994
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement Président du Directoire d'HODIALL, Membre du conseil de Surveillance de CONVERGIE, Cogérant de RADIALL GMBH, Président du Conseil d'Administration de RADIALL LTD, RADIALL ELETTRONICA, RADIALL BV, RADIALL INC, RADIALL JERRIK, RADIALL DO BRASIL,

FUTURISTICS COMPONENTS INC, RADIALL ASIA, RADIALL PROTECTRON, Administrateur de SHANGHAÏ RADIALL, NIHON RADIALL KK, RADIALL INTERNATIONAL LTD, Directeur de RADIALL LARSEN.

P. Michel CHURG, Membre du Directoire
Date de première nomination : 10.02.1995
Echéance du mandat en cours : 2006
Egalement membre du Directoire d'HODIALL, Cogérant de RADIALL GMBH, Président de RADIALL AB, Administrateur de RADIALL ELETTRONICA, RADIALL BV, RADIALL INC, FUTURISTICS COMPONENTS INC, RADIALL ASIA, RADIALL PROTECTRON, SHANGHAÏ RADIALL, NIHON RADIALL KK, RADIALL INTERNATIONAL LTD

André HERNANDEZ, Membre du Directoire
Date de première nomination : 21.11.2003
Echéance du mandat en cours : 2009
Egalement Président de RADIALL JERRIK

Autre rémunération nette (avantages en nature compris) versée au cours de l'exercice 2003 aux mandataires sociaux par des filiales ou des sociétés contrôlantes :

Rémunération versée par les sociétés contrôlées par RADIALL :
Monsieur André HERNANDEZ** (12 221 euros)

Rémunération versée par la société HODIALL participant au contrôle de RADIALL :
Monsieur Pierre GATTAZ (96 448 euros), Monsieur Lucien GATTAZ*** (89 570 euros), Monsieur Pierre-Michel CHURG (64 180 euros), Monsieur Dominique PELLIZZARI* (29 363 euros).

*Départ en 2003.

**Nomination en 2003.

***Décès en 2003.

D. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, Monsieur Yvon GATTAZ a présenté, lors du Conseil de Surveillance du 19 mars 2004, son rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Les messages clés de ce rapport sont les suivants :

1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE RADIALL SA

RADIALL SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation. Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 21 mars 2003, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

2. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION

2.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de six (6) membres, dont trois (3) indépendants. Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans la note de travail MEDEF-AFEP d'octobre 2003.

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2003 ont été les suivants : examen des comptes et approbation du rapport de gestion, évolution des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire, discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire, examen des conventions réglementées, approbation du rapport sur les plans d'options, évolution des structures et participations du groupe, projets de croissance externe, prise en compte de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques et de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, autorisation au Directoire de constituer des garanties.

2.2 Directoire

A fin 2003, le Directoire est composé des trois membres suivants :

M. Pierre GATTAZ, Président

M. Pierre Michel CHURG, Membre et Directeur Général Adjoint

M. André HERNANDEZ, Membre, Directeur de Division

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2003 ont été les suivants : arrêté du rapport d'activité tri-

mestriel, arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion, émission du rapport sur les plans d'options, émission de la liste des conventions réglementées, renouvellement des mandats des commissaires aux comptes, prise en compte de la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques et de la Loi de Sécurité Financière, modifications statutaires, évolution structurelle et du périmètre du Groupe, demande d'autorisation au Conseil de Surveillance de constituer des garanties.

3. CONTROLE INTERNE AU SEIN DU GROUPE RADIALL

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez RADIALL ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société ;

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

Le contrôle interne du Groupe RADIALL est sous la responsabilité du Comité des Directions Opérationnelles (CDO) qui regroupe les trois membres du Directoire et quatre autres Directeurs. Il se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, RADIALL fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de Directions opérationnelles et des Directions fonctionnelles suivantes :

- La Direction Générale Adjointe Finances
- La Direction Systèmes d'Informations
- La Direction des Relations Humaines
- La Qualité Groupe

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que RADIALL a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la formalisation et dans le pilotage des processus commerciaux, d'études, d'achats, d'investissements et de production et la validation de leur fonctionnement par des audits internes et externes réguliers.

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché, auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires. Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités ont été mises en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

4. CONTROLE INTERNE RELATIF A L'ELABORATION DE L'INFORMATION FINANCIERE ET COMPTABLE DE LA SOCIETE MERE

4.1 Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines.

La comptabilité centrale a en charge les tâches suivantes :

- Comptabilité clients
- Règlements fournisseurs
- Trésorerie
- Paie
- Consolidation et réconciliation des flux inter-sociétés
- Comptabilité générale
- Etablissements des liasses fiscales et relations avec l'Administration

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations).

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

4.2 Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe.

A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultats et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le reporting mensuel de gestion.

4.3 Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes :

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel propre largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur.

Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe de la Chef Comptable

RADIALL procède à deux consolidations par an au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

4.4 Relations avec les commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans les principales filiales un des Commissaires aux Comptes du collège est également auditeur local.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux Comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

5. PLAN D' ACTIONS POUR 2004

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de RADIALL a transmis des recommandations au Directoire pour l'exercice 2004.

Celles-ci s'articulent autour de trois axes majeurs :

- établissement d'une cartographie des risques pour le Groupe, qui analyse pour chaque grand processus opérationnel et fonctionnel (commercial, production, études, finances, ressources humaines...) les domaines critiques. et la manière dont le Groupe appréhende ces risques
- rédaction et déploiement d'un manuel de procédures comptables Groupe compatibles avec les nouvelles normes IFRS.
- formalisation d'un plan d'audit interne dont l'orientation dépendra des risques recensés dans la cartographie évoquée ci-dessus.

E. Rapport de gestion sur l'environnement

Le rapport de gestion environnement de la société RADIALL s'appuie sur les axes suivants :

- Les impacts chroniques et potentiels des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- Les objectifs donnés aux filiales.

1. LES IMPACTS

1.1 Consommation de ressources rares en France

Les consommations d'eau, de matières premières et énergie des quatre sites français d'assemblage de RADIALL sont peu importantes.

- La consommation en eau du Traitement de Surface de Voreppe est la seule significative avec 4 300 m³ d'eau consommée.
La consommation d'eau industrielle totale s'élève à 17 700 m³.
- La consommation d'énergie totale est égale à 12,6 MWh dont 4,8 MWh de gaz pour le chauffage et 7,8 MWh pour l'électricité.
L'amélioration de l'efficacité énergétique pour 2003 a résidé dans la mise en place de thermostats pour limiter la consommation de gaz.
Le recours aux énergies renouvelables n'est pas réalisé pour l'instant.
- Les matières premières utilisées sont principalement constituées de laiton de décolletage. Le recyclage des copeaux est réalisé sur le site de décolletage.

1.2 Conditions d'utilisation des sols

Elles se limitent à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières ni d'épandage. Des déshuileurs sont mis en place lors des réarrangements de parking.

1.3 Rejets dans l'air

Ils sont caractérisés par les solvants de nettoyage (Trichloréthylène, Dichlorométhane et Hydrofluoroéther), et les extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) avec des concentrations inférieures à 1mg/m³.

1.4 Rejets dans l'eau

Deux sites ont des rejets de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Le site de Voreppe possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont de 15 m³ par jour, avec des seuils à respecter en cyanure, métaux et DCO.

Aucune nuisance sonore ni olfactive n'est attribuable aux sites de RADIALL. Des mesures internes sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de chaque site.

1.5 Déchets

- La masse totale des déchets industriels banals (DIB) générée sur l'ensemble des sites est de 200 tonnes avec un taux de revalorisation d'environ 50 %.
Les déchets sont des chutes d'usinage en laiton de Voiron, des papiers et des cartons. Le tri du polyéthylène est en cours de mise en place.
- La masse des déchets industriels spéciaux (DIS) est de 50 tonnes. Des bains cyanurés et métalliques fortement concentrés sont traités en externe par des entreprises agréées. Les boues d'hydroxydes métalliques issues du traitement des eaux de Voreppe représentent 21 tonnes.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

2. LES MESURES PRISES POUR L'ENVIRONNEMENT

Sur les sites de Voiron, Isle d'Abeau et Château-Renault, des audits environnement ont été réalisés au cours de l'année 2003 et des plans d'actions ont suivi. Ces différents plans d'actions ont permis :

- de réduire les rejets dans l'eau,
- d'organiser sur chaque site une collecte et une gestion efficace des déchets.
- de limiter les consommations d'eau par réduction des refroidissements.

Sur le site de Voreppe, un Système de Management de l'Environnement selon le référentiel ISO 14001 est en place et certifié depuis mai 2001.

L'intégration avec le système de management de la qualité est en cours. La certification ISO 14001 est également obtenue et maintenue pour le site de Shanghai.

La principale dépense de prévention de pollution due à l'aménagement des sites a été l'entretien de la station de détoxification (25 000 € en 2003).

Les investissements environnement réalisés en 2003 sont élevés à un montant total de 75 000 €.

Les investissements environnement prévus pour 2004 sont d'environ 70 000 €, dont travaux d'amélioration des rejets en nickel et DCO pour 25 000 €.

Il existe sur chaque site une personne chargée des questions relatives à l'Environnement. Pour le site de Voreppe, un Responsable Environnement Groupe gère l'ensemble du dispositif.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication. Pour le site de Voreppe, une sensibilisation à l'environnement est faite à tout nouvel embauché.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre RADIALL en 2003.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions accidentelles sont mis en place dans chaque site.

De plus, des plans ETARE sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

3. LES OBJECTIFS DONNES AUX FILIALES

A travers la Politique Environnement Groupe, les objectifs donnés aux filiales sont les suivants :

- Respect des réglementations applicables.
- Un engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets.
- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.

Ces objectifs sont en cours de mise en place pour les principaux sous-traitants.

L'usine de Shanghai (Chine) comporte un Traitement de Surface. La consommation d'eau a été de 5 700 m³ avec 96 MW d'énergie électrique et 41 tonnes de déchets. Les principales dépenses 2003 ont porté sur le changement d'équipement de mesures.



F. Mémento de l'actionnaire

EVOLUTION DE L'ACTION

En €	Plus haut	Plus bas	Dernier	BNPA (Groupe)
1999	91,90	53,70	83,00	5,07
2000	218,00	76,00	180,00	7,84
2001	184,30	45,00	79,50	(1,98)
2002	80,00	29,50	35,95	(6,60)
2003	63,00	26,05	56,20	(2,40)

STRUCTURE DU CAPITAL

	31/12/02		31/12/03	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'investissement RADIALL *	27,9	33,2	27,9	32,9
HODIALL *	32,5	38,7	32,8	38,4
Pierre GATTAZ	12,6	12,7	12,4	13,4
Public et divers **	27,0	15,4	26,9	15,3

* Holdings regroupant les intérêts des familles GATTAZ dans RADIALL.

** Les actions recensées détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2 % du total.

Au 31/12/03, RADIALL détenait au titre du contrat d'animation et d'options d'achat, 16 055 actions, soit 0,72 % du capital.

PLANS D'OPTIONS D'ACTIONS

N° Plan	Date assemblée	Date attribution	Nombre d'options		Prix de souscription ou d'achat €	Nombre d'actions restant à émettre	Echéances limites des levées d'options
			Souscription	Achat ⁽¹⁾			
5	05/1994	05/1999		1 400	91,47	0	05/2004
6	05/1994	04/2000	500	10 800	108,00	500	03/2005
7	05/1994	03/2001		1 875	150,00	0	03/2006
8	05/2001	11/2003	14 200		59,00	14 200	11/2007

(1) modifié par l'AGE du 30 mai 1995 (remplacement d'options de souscription par des options d'achat)

DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES (EN €)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global
2000	2 217 960	0,94	0,47	1,41
2001	2 217 960	0	0	0
2002	2 217 960	0	0	0

Pour information, le capital a été converti en Euros sans référence à une valeur nominale.

PROPOSITION A L'AGO POUR L'EXERCICE 2003

Le Directoire a proposé à l'AGO de ne pas distribuer de dividende et d'affecter la perte sociale en report à nouveau comme suit :

Perte de l'exercice 2003.....	(3 639 765,17) €
Report à nouveau	(6 275 570,52) €
Soit un montant de	(9 915 335,69) €
affecté en report à nouveau.....	(9 915 335,69) €

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIALL POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE DU GROUPE RADIALL

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société RADIALL et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du conseil de surveillance il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne du groupe RADIALL relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Antony et Paris, le 19 avril 2004

CHRISTIAN COMERMAN
Christian COMERMAN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIF (en K€)	31/12/02	31/12/03
Ecarts d'acquisition	4 917	3 611
Immobilisations incorporelles	1 276	682
Immobilisations corporelles	29 258	22 625
Immobilisations financières	1 489	1 213
Actif immobilisé	36 940	28 131
Stocks et en-cours	46 513	43 756
Clients et comptes rattachés	28 393	28 562
Autres créances et comptes de régularisation	18 395	16 697
Titres auto-détenus	997	862
Valeurs mobilières de placement	7 001	7 067
Disponibilités	13 115	11 699
Actif circulant	114 414	108 643
Total Actif	151 353	136 774

PASSIF (en K€)	31/12/02	31/12/03
Capital	3 381	3 381
Primes	11 211	11 211
Réserves consolidées	110 194	90 688
Résultat part du groupe	(14 646)	(5 321)
Capitaux propres Groupe	110 140	99 959
Réserves consolidées des minoritaires	2 738	2 053
Résultat des minoritaires	(64)	185
Intérêts minoritaires	2 674	2 238
Provisions pour risques et charges	8 557	4 225
Emprunts et dettes financières	2 911	2 076
Fournisseurs et comptes rattachés	13 096	15 563
Autres dettes et comptes de régularisation	13 975	12 713
Dettes	29 982	30 352
Total Passif	151 353	136 774

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2003

COMPTE DE RESULTAT (en K€)	2002	2003
Chiffre d'affaires	158 556	144 995
Autres produits d'exploitation	6 234	12 799
Achats consommés	(45 875)	(47 367)
Charges de personnel	(65 397)	(56 218)
Autres Charges d'exploitation	(41 433)	(40 282)
Impôts et taxes	(3 243)	(3 127)
Dotations aux amortissements et provisions	(20 052)	(12 885)
Résultat d'exploitation	(11 210)	(2 085)
<i>en % CA</i>	<i>-7,1 %</i>	<i>-1,4 %</i>
Charges et produits financiers	(1 077)	(829)
Résultat courant des entreprises intégrées	(12 287)	(2 914)
Charges et produits exceptionnels	(4 258)	386
Impôts sur les résultats	3 107	(1 768)
Résultat net des entreprises intégrées	(13 438)	(4 296)
Amortissements des écarts d'acquisition	(1 272)	(840)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(14 710)	(5 136)
Intérêts minoritaires	(64)	185
Résultat net part du groupe	(14 646)	(5 321)
Nombre d'actions	2 217 960	2 217 960
Résultat par action (en €)	(6,60)	(2,40)

TABLEAU DE FLUX FINANCIERS

	2002	2003
Opérations d'exploitation		
Résultat net	(14 646)	(5 321)
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	(64)	185
Dotations nettes aux amortissements et provisions	9 616	6 054
Plus et moins values de cession	111	21
Impôts différés	1 226	670
Capacité d'autofinancement	3 757	1 609
Variation de stocks	21 459	408
Variation des créances d'exploitation	12 913	(2 806)
Variation des dettes d'exploitation	(4 581)	1 480
Variation des autres actifs et passifs circulants	6 178	2 683
Variation du besoin en fonds de roulement	23 613	1 765
Flux net de trésorerie généré par l'activité	19 856	3 374
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(269)	(47)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 293)	(2 765)
Acquisition d'immobilisations financières	(225)	(41)
Cessions d'immobilisations	2 077	415
Incidence des variations de périmètre	(2 411)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(4 121)	(2 438)
Opérations de financement		
Dividendes versés aux minoritaires	(758)	(275)
Encaissements provenant d'emprunts		243
Remboursement d'emprunts	(4 535)	(323)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(5 293)	(355)
Incidences des variations de taux de change	(1 294)	(1 177)
Variation de trésorerie	9 148	(596)
Trésorerie à l'ouverture	9 982	19 130
Trésorerie à la clôture	19 130	18 534

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

FAITS SIGNIFICATIFS

Après trois ans de crise historique de la filière électronique, RADIALL présente des comptes redressés en 2003. Toutefois, en raison notamment d'effets devises très défavorables, le résultat d'exploitation du Groupe est resté légèrement négatif. Mais la tendance a été à l'amélioration continue de l'exploitation

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de la Société RADIALL sont arrêtés conformément à la loi du 3 janvier 1985, à son décret d'application du 17 février 1986, et à l'arrêté du 22 juin 1999 concernant le règlement 99-02 du CRC.

1.1 Méthodes de consolidation

Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale. Il n'y a pas de sociétés contrôlées conjointement ou dans lesquelles RADIALL exerce une influence notable. La consolidation est réalisée à partir de comptes arrêtés au 31 décembre 2003 pour toutes les sociétés consolidées.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

1.2 Conversion des comptes et états financiers des sociétés étrangères exprimés en devises

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en Euros au taux de change de fin de période ; les comptes de résultats sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. Les écarts de conversion en résultant sont inclus dans les capitaux propres, au poste « écart de conversion ».

1.3 Conversion des transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction ; les créances et dettes libellées en devises à la clôture de l'exercice sont converties au taux de clôture ; les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat.

1.4 Dépenses de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en totalité en charges de l'exercice.

2. METHODES D'ÉVALUATION

2.1 Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût historique ou leur valeur d'apport.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition résultent de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de situation nette correspondante réestimée et retraitée aux normes du Groupe. Ils sont amortis linéairement sur des durées comprises entre 5 et 10 ans. Au cas par cas, lorsqu'il y a un risque de perte de valeur, une accélération de l'amortissement de l'écart d'acquisition peut être constatée dans les résultats.

Les autres immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur valeur historique, et sont amorties de façon linéaire sur des durées comprises entre 1 an et 5 ans.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique. Elles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées suivantes :

- constructions : 20 ans
- équipements techniques et industriels : 3 à 7 ans
- autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

Les contrats de location financement relatifs aux biens mobiliers (matériels de bureaux, véhicules) sont traduits dans les comptes consolidés comme une location de biens dans la mesure où l'utilisation de la méthode préférentielle aurait eu sur le bilan et le compte de résultat un impact non significatif. Les autres biens financés par le crédit-bail et présentant les caractéristiques d'une acquisition sont capitalisés.

2.2 Titres de participation non consolidés.

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est inférieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.3 Stocks et en-cours

Les stocks de matières et composants achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût d'obsolescence. Les risques d'obsolescence sont estimés sur la base des consommations historiques et des prévisions d'écoulement lorsqu'elles sont disponibles. Les produits dont les durées d'écoulement sont comprises entre 12 et 24 mois sont provisionnés à 30 %. De 24 à 36 mois la provision est de 70 %, au-dessus de 36 mois le taux est de 95 %. Les produits n'ayant aucune durée d'écoulement sont provisionnés à 100 %. Les produits nouveaux ou rattachés à un contrat client spécifique ne sont pas provisionnés. Lorsqu'un risque particulier est identifié, une provision adéquate est constituée. En outre, un coefficient de pondération ou d'accélération est appliqué à ces taux de dépréciation suivant divers critères techniques et commerciaux (phase de vie du produit, marché à évolution technologique rapide, ...).

2.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale ; elles sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non-recouvrement.

2.5 Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition, et de leur valeur de marché. Les actions auto-détenues sont destinées soit à l'animation du cours de bourse, soit à servir des plans de stocks-options. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse. La trésorerie nette est constituée des titres auto-détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités déduction faite des découverts et lignes à court terme.

2.6 Impôts différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Ces dernières sont calculées selon la méthode du report variable sur toutes les différences existant de façon temporaire entre les résultats comptables d'un exercice et les bases retenues pour le calcul de l'impôt ; elles sont calculées en prenant en compte le taux futur d'impôt sur les sociétés à sa date d'application.

Lorsque les entités fiscales sont en situation déficitaire, les actifs d'impôts sont limités au montant des passifs d'impôts différés enregistrés, si leur recouvrement n'est pas jugé probable, sauf si la possibilité de report en arrière de déficits fiscaux est définitivement acquise.

2.7 Provisions pour risques et charges

2.7.1 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays, les engagements sont comptabilisés en charges à la valeur la plus probable de la réalisation. Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés, estimées à partir de paramètres statistiques prenant en compte

l'ancienneté, l'âge, et la revalorisation probable des rémunérations, sont prises en charge dans les comptes de l'entreprise par le transfert partiel de leur gestion à une compagnie d'assurances, et par le biais de provisions pour la partie complémentaire.

2.7.2 Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.8 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer ou limiter son exposition aux risques de variation des taux de change et de taux d'intérêt le cas échéant. Les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Evolution du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu en 2003 d'évolution du périmètre de consolidation.

3.2 Information sectorielle

RADIALL a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et composants associés trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Pour améliorer la connaissance de l'entreprise et de ces applications, l'entreprise fournit la répartition de son chiffre d'affaires par zone géographique et par segments significatifs de marché. Elle communique également les informations disponibles par zone géographique.

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% d'intérêt	% de contrôle
RADIALL SA	France	100	100
RADIALL VENTURES CAPITAL	France	80	80
RADIALL LTD	Grande Bretagne	100	100
RADIALL GmbH	Allemagne	100	100
RADIALL BV	Pays Bas	100	100
RADIALL AB	Suède	100	100
RADIALL ELETTRONICA SRL	Italie	100	100
RADIALL INC	USA	100	100
JERRIK CONNECTING DEVICES INC	USA	100	100
RADIALL LARSEN	USA	100	100
FUTURISTICS COMPONENTS INC	USA	100	100
RADIALL DO BRASIL COMPONENTES EL. LTDA	Brésil	99,37	99,37
RADIALL ELECTRONICS (ASIA) LTD	Hong Kong	55	55
RADIALL INTERNATIONAL LTD	Hong Kong	100	100
RADIALL PROTECTRON LTD	Inde	51	51
NIHON RADIALL KK	Japon	65	65
SHANGHAI RADIALL ELECTRONICS CO. LTD	Chine	75,95	80

NOTE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

1. ECART D'ACQUISITION

En K€	31/12/02	Acquisitions	Dotations	Ecarts de conversion	Cessions	31/12/03
Valeurs Brutes	11 221			(1 291)		9 930
Amortissements	(6 304)		(773)	758		(6 319)
Valeurs Nettes	4 917	0	(773)	(533)	0	3 611

Il n'y a pas eu de nouvelle acquisition en 2003.

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En K€	31/12/02	Reclassements	Acquisitions	Ecarts de conversion	Cessions	31/12/03
Frais d'établissement	141			(17)		124
Brevets et licences	6 045	47	47	(179)	(519)	5 441
Fonds commercial	523			(77)		446
Autres immobilisations incorporelles	173	(23)		(22)		128
Total valeurs brutes	6 882	24	47	(295)	(519)	6 139

En K€	31/12/02	Reclassements	Acquisitions	Ecarts de conversion	Cessions	31/12/03
Frais d'établissement	117		2	(15)		104
Brevets et licences	4 995	23	586	(159)	(519)	4 926
Fonds commercial	322		22	(43)		301
Autres immobilisations incorporelles	171	(23)		(22)		126
Total Amortissements	5 605	0	610	(239)	(519)	5 457

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	31/12/02	Reclassements	Acquisitions	Ecarts de conversion	Cessions	31/12/03
Terrains	1 162		70	(54)		1 178
Constructions	23 389	88	233	(560)	(190)	22 960
Immobilisations techniques	72 373	84	2 416	(2 215)	(2 587)	70 071
Autres immobilisations	10 046	50	427	(564)	(1 157)	8 802
Immobilisations en cours	567	(178)	414	(9)		794
Avances et acomptes	341		192		(341)	192
Total valeurs brutes	107 878	44	3 752	(3 402)	(4 275)	103 997

En K€	31/12/02	Reclassements	Acquisitions	Ecarts de conversion	Cessions	31/12/03
Terrains						
Constructions	13 353		1 090	(149)	(125)	14 169
Immobilisations techniques	57 339	(47)	6 553	(1 307)	(2 466)	60 072
Autres immobilisations	7 929	170	905	(408)	(1 465)	7 131
Total amortissements et provisions	78 621	123	8 548	(1 864)	(4 056)	81 372

3 bis. IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation %
Europe	20 703	16 885	- 18 %
Amériques	5 584	3 917	- 30 %
Reste du Monde	2 971	1 823	- 39 %
Totaux	29 258	22 625	- 23 %

4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/02	Reclassements et modification de périmètre	Acquisitions	Ecart de conversion	Cessions	31/12/03
Autres titres immobilisés	1 120				(3)	1 117
Autres immos financières	476		41	(16)	(234)	267
Total valeurs brutes	1 596	0	41	(16)	(237)	1 384

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation de 171 K€.

5. STOCKS & EN-COURS

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation
Matières premières et approvisionnements	46 155	40 904	(5 251)
Encours de biens et services	4 037	4 927	890
Produits intermédiaires et finis	19 861	18 234	(1 627)
Total valeurs brutes	70 053	64 065	(5 988)
Provisions matières premières et approvisionnements.	(18 041)	(14 852)	3 189
Provisions produits finis	(5 499)	(5 457)	42
Total provisions	(23 540)	(20 309)	3 231
Valeurs nettes	46 513	43 756	(2 757)
% de provision	33,6 %	31,7 %	

5 bis. STOCKS & EN-COURS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation %
Europe	35 789	33 073	- 8 %
Amériques	7 038	7 199	+ 2 %
Reste du Monde	3 686	3 484	- 5 %
Totaux	46 513	43 756	

6. EVOLUTION DES EN-COURS CLIENTS

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation
Clients	30 295	29 783	(513)
Provision	(1 902)	(1 221)	681
Valeur nette	28 393	28 562	168
% de provision	6,3 %	4,1 %	

7. EVOLUTION DES AUTRES CREANCES

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation
Avances et acomptes sur commandes	18	77	59
Autres créances	3 580	4 455	875
Impôts société	2 562	1 464	(1 098)
Carry back	6 843	7 125	282
Impôts différés actif	4 417	2 536	(1 881)
Comptes de régularisation	972	1 040	68
Total	18 395	16 697	(1 695)

Hormis les créances de carry back et d'impôts différés, toutes les créances ci-dessus ont une échéance inférieure à 1 an.

8. TRESORERIE NETTE

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation
Autres valeurs mobilières	7 001	7 067	66
Disponibilités	13 115	11 699	(1 416)
Trésorerie à l'actif	20 116	18 766	(1 350)
Découverts et lignes CT	(986)	(232)	754
Trésorerie nette (hors titres auto-détenus)	19 130	18 534	(596)
Titres auto-détenus	3 057	1 622	(1 435)
Provisions sur titres	(2 060)	(760)	1 300
Valeur nette des titres auto-détenus	997	862	(135)
Trésorerie nette (avec titres auto-détenus)	20 127	19 396	(731)

Les autres valeurs mobilières de placement ont principalement été acquises au quatrième trimestre 2003. Leur valeur est proche de leur valeur de clôture, sans plus-value potentielle significative.

Le portefeuille des autres valeurs mobilières de placement est essentiellement constitué de SICAV et FCP monétaires ou assimilés.

9. CAPITAUX PROPRES

En K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat Groupe	Part du Groupe	Réserves minoritaires	Résultats minoritaires	Parts des minoritaires
31.12.2001	3 381	11 211	120 420	(4 383)	130 629	4 412	639	5 051
Affectation résultat N-1			(4 383)	(4 383)		639	(639)	
Résultat N				(14 646)	(14 646)		(64)	(64)
Distribution de dividendes						(758)		(758)
Variation de périmètre						(1 074)		(1 074)
Ecart de conversion			(5 843)		(5 843)	(481)		(481)
31.12.2002	3 381	11 211	110 194	(14 646)	110 140	2 738	(64)	2 674
Affectation résultat N-1			(14 646)	14 646		(64)	64	
Résultat N				(5 321)	(5 321)		185	185
Distribution de dividendes						(275)		(275)
Variation de périmètre								
Ecart de conversion			(4 860)		(4 860)	(346)		(346)
31.12.2003	3 381	11 211	90 688	(5 321)	99 959	2 053	185	2 238

Au 31 décembre 2003, les plans d'options de souscription en cours sont les suivants :

- ouvertes au 01/01/03 : 500
- ouvertes dans l'année : 14 200
- exercées dans l'année : 0
- devenues caduques : 0
- ouvertes au 31/12/03 : 14 700

Les actions nominatives détenues par le même titulaire depuis au moins 4 ans, bénéficient du droit de vote double.

10. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

En K€	31/12/02	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de changement et reclassements	31/12/03
Indemnités de fin de carrière	1 030	190				1 220
Risques techniques et commerciaux	614	131	(327)		112	530
Divers d'exploitation	1 305	356	(942)	(438)	1 348	1 629
Divers exceptionnel et financier	5 607	452	(3 044)	(496)	(1 673)	846
Total	8 556	1 129	(4 313)	(934)	(213)	4 225

Au 31 décembre 2002, les provisions pour risques exceptionnels incluaient essentiellement les coûts de restructuration. Ceux-ci ont été utilisés au cours de 2003, conformément au déroulement des divers plans. Une reprise de 496 K€ de provisions non utilisées a été effectuée au 31 décembre 2003.

10 bis. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Hypothèses	2002	2003
1) Age de départ à la retraite	63	63
2) Taux d'évolution des salaires	3 %	3 %
3) Taux d'inflation	2 %	2 %
4) Taux de rendement du fonds collectif	4,5 %	4,5 %
5) Turnover	2,5 %	2,5 %
Engagement total en K€	2 431	2 676
Engagements confiés à une compagnie d'assurances	1 402	1 456
Engagements enregistrés en provisions pour risques et charges	1 029	1 220
6) Table de mortalité		TV88/90
7) Modalités de départ		100 % à l'initiative du salarié

11. ECHEANCIER DES EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES

En K€	31/12/02	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/03
Avances remboursables	500	46	362	140	548
Contrats de crédit-bail	1 425	133	811	353	1 297
Crédit de trésorerie	986	231			231
Total	2 911	410	1 173	493	2 076
Dettes en EURO	2 281	396	1 050	492	1 938
Dettes en USD	601	14	1	1	16
Dettes autres devises	29		122		122
Total	2 911	410	1 173	493	2 076

Les emprunts et dettes financières ne font pas l'objet de couvertures contre les risques de taux ou de change, du fait de leur caractère non significatif.

12. AUTRES DETTES

En K€	31/12/02	31/12/03
Avances sur commandes	1 669	698
Impôts sur les bénéfices	982	1 221
Autres dettes fiscales et sociales	9 327	8 729
Dettes sur immobilisations	162	751
Autres dettes et comptes de régularisation	1 835	1 314
Total	13 975	12 713

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

13.1 Risques de change

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change à mis en place les opérations suivantes au 31 décembre 2003 :

- Vente d'option de change US\$/€ : 14 000 K\$
- Ventes à terme optionnelles, total de contrats :.. 1 365 K\$

Ces ventes à terme ont une échéance inférieure à 1 an.

13.2 Risques de taux

L'exposition de l'entreprise à la variation des taux d'intérêt est limitée à l'utilisation d'un taux variable pour le financement de crédit bail immobilier mis en place en 2001. L'impact d'une variation de ce taux variable n'a pas d'incidence significative sur les résultats.

14. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant du carnet de commandes clients à fin décembre 2003 s'élève à 43 546 K€.

15. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En M€	2002		2003		Variation
	M€	%	M€	%	%
France	34,9	22 %	30,7	21 %	- 12 %
Autres pays d'Europe	47,8	30 %	48,1	33 %	+ 1 %
Amérique du Nord	58,5	37 %	42,3	29 %	- 28 %
Reste du Monde	17,4	11 %	23,8	16 %	+ 36 %
Total	158,6	100 %	144,9	100 %	- 9 %

16. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	2002	2003	Variation %
Production stockée	(8 791)	943	- 111 %
Production immobilisée	1 112	388	- 65 %
Subvention d'exploitation	152	83	- 46 %
Reprises sur amortissements & provisions d'exploitation	10 301	7 389	- 27 %
Transfert de charges d'exploitation	3 066	2 725	- 11 %
Autres produits	394	1 271	+ 222 %
Total	6 234	12 799	+ 107 %

17. ACHATS CONSOMMES

En K€	2002	2003	Variation %
Achats de matières & approvisionnements	37 077	43 892	+ 18 %
Variation de stocks	8 798	3 475	- 61 %
Total	45 875	47 367	+ 3 %

18. EFFECTIF ET FRAIS DE PERSONNEL

En K€	2002	2003	Variation %
Salaires	49 797	41 857	- 16 %
Charges sociales	15 600	14 361	- 8 %
Total	65 397	56 218	- 14 %
France	41 336	37 305	- 10 %
International	24 061	18 913	- 21 %
Total Frais de personnel	65 397	56 218	- 14 %

Effectifs	2002	2003	Variation %
France	1 106	989	- 11 %
International	617	577	- 6 %
Effectif Moyen	1 723	1 566	- 9 %

19. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	2002	2003	Variation
Autres achats non stockés	5 680	5 848	+ 3 %
Services extérieurs	34 372	33 534	- 2 %
Autres charges	1 383	900	- 35 %
Total	41 435	40 282	- 3 %

20. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le montant des frais de R&D, passés en totalité en charges sur l'exercice, s'élève à 12,5 M€.

21. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

En K€	2002	2003	Variation
Amortissements sur immobilisations	10 812	9 392	- 13 %
Provisions sur actif circulant	7 124	2 817	- 60 %
Provisions pour risques et charges	2 115	676	- 68 %
Total	20 052	12 885	- 36 %

22. RESULTAT FINANCIER

En K€	2002	2003
Différence positive de change	2 285	2 374
Intérêts et produits assimilés	468	425
Reprises de provisions	185	1
Total produits financiers	2 938	2 800
Différence négative de change	2 651	3 306
Intérêts et charges financières	86	257
Dotations aux provisions financières	1 278	66
Total charges financières	4 016	3 629

23. RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€	2002	2003
Sur opérations de gestion	502	34
Sur opérations en capital	1 965	190
Reprises de provisions	3 783	4 765
Total produits exceptionnels	6 250	4 989
Sur opérations de gestion	4 192	3 970
Sur opérations en capital	2 077	211
Dotations aux provisions	4 239	422
Total charges exceptionnelles	10 508	4 603

Les reprises de provisions incluent pour 2 620 K€ de coûts de restructuration engagés ou terminés durant cet exercice, et qui étaient provisionnés au 31/12/02.

Les ventes de titres auto-détenus ont généré une charge de 996 K€ ; en contre-partie, la reprise de provisions sur ces mêmes titres a généré un profit de 1 300 K€. Afin de pouvoir avoir des résultats intermédiaires équilibrés, la dépréciation des titres auto-détenus, antérieurement effectuée en dotation financière, a été reprise en exceptionnel.

24. IMPOT SUR LES RESULTATS

24.1 VALIDATION DE L'IMPOT

En K€	2002	2003
Résultat avant impôts	(17 818)	(3 368)
Impôts théoriques aux taux applicables dans chaque pays	5 695	1 103
Impact des charges non déductibles et revenus non taxables	(121)	(204)
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(2 427)	(2 531)
Autres	(41)	(136)
Charge d'impôt	3 106	(1 768)

Les déficits reportables correspondant à des actifs d'impôts différés non comptabilisés, ont comme date d'expiration de leur imputation les échéances suivantes :

Montant en K€	Année
2 343	2007
11 873	indéfiniment

24.2 CHARGE D'IMPOT

En K€	2002	2003
Impôts exigibles	4 332	(1 098)
Impôts différés	(1 226)	(670)
Total impôts	3 106	(1 768)

Les impôts différés proviennent essentiellement des différences temporaires.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la Loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Antony et Paris, le 19 avril 2004

CHRISTIAN COMERMAN
Christian COMERMAN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON



COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

ACTIF (en K€)	31/12/02	Bruts	31/12/03 AMT & PRV	Nets
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	882	4 471	4 029	442
Brevets licences	207	707	587	120
Logiciels	675	3 694	3 372	322
Fonds commercial		70	70	
Immobilisations corporelles	17 886	79 920	65 427	14 493
Terrains	690	760		760
Constructions	5 452	16 209	11 269	4 940
Installations techniques	9 661	57 080	50 050	7 030
Autres immobilisations	1 232	5 066	4 108	958
Immobilisations en cours	510	613		613
Avances et acomptes	341	192		192
Immobilisations financières	25 614	27 047	2 847	24 200
Participations	25 269	26 893	2 847	24 046
Autres titres immobilisés	288	92		92
Autres immobilisations financières	57	62		62
Total actif immobilisé	44 382	111 438	72 303	39 135
Actif circulant				
Stocks et encours	29 833	46 380	14 096	32 284
Matières premières et approvisionnements	19 350	32 758	11 458	21 300
Encours de biens et services	3 121	3 708		3 708
Produits intermédiaires et finis	7 362	9 914	2 638	7 276
Créances clients et rattachés	21 610	28 528	39	28 489
Autres actifs	13 476	12 805		12 805
Avances et acomptes sur commandes	18	61		61
Autres créances	12 486	11 259		11 259
Charges constatées d'avance	743	616		616
Ecart de conversion actif	229	869		869
Trésorerie	9 179	8 564	759	7 805
Actions propres	998	1 622	759	863
Autres valeurs	6 423	6 427		6 427
Disponibilités	1 758	515		515
Total actif circulant	74 098	96 277	14 894	81 383
Total actif	118 480	207 715	87 197	120 518

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

PASSIF (en K€)	31/12/02	31/12/03
Capitaux propres		
Capital	3 381	3 381
Prime d'émission fusion apport	21 179	21 179
Réserve légale	338	338
Réserves statutaires et contractuelles	65 179	65 179
Réserves réglementées	4 164	4 164
Report à nouveau	2 288	(6 276)
Résultat de l'exercice	(8 564)	(3 640)
Subvention d'investissement	3	
Provisions réglementées	4 503	3 313
Total capitaux propres	92 471	87 638
Provisions		
Pour risques	5 534	2 580
Pour charges	1 029	1 220
Total provisions	6 563	3 800
Dettes		
Dettes financières	1 105	2 456
Emprunts et dettes établissements de crédit	355	217
Emprunts et dettes financières	750	2 239
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 926	19 054
Autres dettes	7 416	7 571
Avances et acomptes sur commandes	311	48
Dettes fiscales et sociales	6 855	6 931
Dettes immobilisations et comptes rattachés	162	275
Autres dettes	35	64
Ecart conversion passif	53	253
Total dettes	19 446	29 080
Total passif	118 480	120 518

COMPTE DE RESULTAT 2003

En K€	2002	2003
Produits d'exploitation		
Ventes de production	92 698	96 798
Ventes de services	70	512
Montant du chiffre d'affaires	92 768	97 310
Production stockée	(1 319)	340
Production immobilisée	962	388
Subventions d'exploitation	152	83
Reprises de provisions, amortissements et transferts de charges	3 262	5 445
Autres produits	462	573
Total produits d'exploitation	96 287	104 139
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	23 463	35 354
Variation de stocks	5 422	(392)
Autres achats et charges externes	24 624	26 357
Impôts et taxes	2 836	2 832
Salaires	30 117	26 781
Charges sociales	11 219	10 523
Dotations		
aux amortissements immobilisations	7 369	6 752
aux provisions actifs circulants	3 175	18
aux provisions risques et charges	1 066	550
Autres charges	324	296
Total charges d'exploitation	109 615	109 071
Résultat d'exploitation	(13 328)	(4 932)
Produits financiers		
Produits financiers	3 540	1 572
Différence positive de change	2 119	1 466
Total produits financiers	5 659	3 038
Charges financières		
Charges financières	2 195	2 182
Différence négative de change	2 032	1 845
Total des charges financières	4 227	4 027
Résultat financier	1 432	(989)
Résultat courant avant impôts	(11 896)	(5 921)
Produits exceptionnels	6 809	6 003
Charges exceptionnelles	8 419	4 003
Résultat exceptionnel	(1 610)	2 000
Impôts sur les bénéfices	(4 942)	(281)
Résultat net	(8 564)	(3 640)

ANNEXES SUR LES COMPTES SOCIAUX

FAITS SIGNIFICATIFS

Après trois ans de crise historique de la filière électronique, RADIALL présente des comptes redressés en 2003. Toutefois, en raison notamment d'effets devises très défavorables, le résultat d'exploitation est resté légèrement négatif. Mais la tendance a été à l'amélioration continue de l'exploitation.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la Société RADIALL sont établis suivant les prescriptions du Plan Comptable Général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les règles et méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES & METHODES D'EVALUATION

2.1 Principe d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 Dépenses de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en totalité en charges de l'exercice.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées suivantes :

- constructions : 20 ans
- équipements techniques et industriels : 3 à 7 ans
- autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est inférieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 Stocks et en-cours

Les stocks de matières et composants achetés sont principalement valorisés selon la méthode du coût d'obsolescence. Les risques d'obsolescence sont estimés sur la base des consommations historiques et des prévisions d'écoulement lorsqu'elles sont disponibles. Les produits dont les durées d'écoulement sont comprises entre 12 et 24 mois sont provisionnés à 30 %. De 24 à 36 mois la provision est de 70 %, au-dessus de 36 mois le taux est de 95 %. Les produits n'ayant aucune durée d'écoulement sont provisionnés à 100 %. Les produits nouveaux ou rattachés à un contrat client spécifique ne sont pas provisionnés. Lorsqu'un risque particulier est identifié, une provision adéquate est constituée.

En outre un coefficient de pondération ou d'accélération est appliqué à ces taux de dépréciation suivant divers critères techniques et commerciaux (phase de vie du produit, marché à évolution technologique rapide, ...)

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture en cas de nécessité. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non-recouvrement.

2.8 Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées soit à l'animation du cours de bourse, soit à servir des plans de stocks-options. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des 20 derniers cours de bourse.

La trésorerie nette est constituée des titres auto-détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

2.9 Provisions pour risques et charges

2.9.1 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, évaluées à partir d'une simulation actuarielle sont prises en charge dans les comptes de l'entreprise. La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2 Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Modifications ou changements de méthodes

Les comptes 2003 ont été arrêtés dans le strict respect des méthodes passées.

3.2 Evolution des titres de participation

Il n'y a eu aucune variation de périmètre en 2003.

NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

1. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	31/12/02	Acquis	Transferts	Cessions	31/12/03
Terrains	690	70			760
Constructions	16 040	228	15	(74)	16 209
Immobilisations techniques	56 258	2 033	81	(1 292)	57 080
Autres immobilisations	5 614	198	(1)	(745)	5 066
Immobilisations en cours	510	278	(175)		613
Avances et acomptes	341	192		(341)	192
Total	79 453	2 999	(80)	(2 452)	79 920

Comme en 2002, 2003 a été une année de faibles investissements.

Les immobilisations en cours, et les avances et acomptes sur immobilisations, sont essentiellement des dépenses effectuées pour l'acquisition d'immobilisations techniques. En cours d'année, le reclassement du poste "avances et acomptes" se fait avec le poste fournisseurs d'immobilisations.

L'écart de 80 K€ correspond à des avances en cours de 2002 annulées en 2003.

2. EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	31/12/02	Augmentation	Diminution	31/12/03
Constructions	10 588	745	(64)	11 269
Immobilisations techniques	45 096	5 046	(92)	50 050
Autres immobilisations	5 883	469	(2 244)	4 108
Total	61 567	6 260	(2 400)	65 427

3. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En K€	31/12/02	Augmentation	Diminution	31/12/03
Titres de participation	26 893			26 893
Autres titres	288		(196)	92
Autres immobilisations financières	57	8	(3)	62
Total brut	27 238	8	(199)	27 047
Provisions pour dépréciation des titres de participations	(1 624)	(1 281)	58	(2 847)
Total	25 614	(1 273)	(141)	24 200

4. EVOLUTION DES STOCKS BRUTS

En K€	31/12/02	31/12/03	Variation
Matières premières et approvisionnements	32 366	32 758	392
Encours de biens et services	3 121	3 708	587
Produits intermédiaires et finis	10 160	9 914	(246)
Total des valeurs brutes	45 647	46 380	733
Provisions matières premières et approvisionnements	13 016	11 458	(1 558)
Provisions produits finis	2 798	2 638	(160)
Total des provisions	15 814	14 096	(1 718)
Total des valeurs nettes	29 833	32 284	2 451
% de provisions	34,6	30,4	

5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Ce dernier poste inclut les effets à échéance pour un montant de 2 077 K€. Les échéances de ces créances sont inférieures à 1 an.

5 bis. DETAIL DES AUTRES CREANCES

en K€	31/12/02			31/12/03		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Carry back		6 843	6 843		7 125	7 125
Impôt société	53	835	888	66	835	901
Autres créances sur l'Etat	1 827		1 827	3 066		3 066
Groupe	2 945		2 945			
Compte de régularisations diverses	973		973	1 713		1 713
Total	5 798	7 678	13 476	4 845	7 960	12 805

La créance impôt société à plus d'un an correspond au crédit d'impôt recherche et à diverses retenues à la source qui demeureront imputables sur les impôts futurs.

6. INVENTAIRE DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Placement en SICAV de Trésorerie :	3 427 K€
Certificat de dépôt :	3 000 K€
Actions RADIALL auto-détenues :	
• Actions propres selon le contrat d'animation :	238 K€, soit 3 955 titres
• Actions propres pour options d'achat :	1 384 K€, soit 12 100 titres

Au 31 décembre 2003, ces actions ont été dépréciées à hauteur de 760 K€.

7. EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	En K€
Capitaux propres au 31/12/02	92 471
Variation subvention investissement	(3)
Variation des provisions réglementées	(1 190)
Résultat 2003	(3 640)
Capitaux propres au 31/12/03	87 638

Le capital social de la Société n'a pas subi de changement en 2003. Il s'élève à 3 381 268 € pour 2 217 960 actions sans valeur nominale.

Au 31 décembre 2003 les plans d'options de souscription en cours sont les suivants :

	Nombre d'actions
• Ouvertes au 01/01/03	500
• Ouvertes dans l'année	14 200
• Exercées dans l'année	0
• Devenues caduques	0
• Ouvertes au 31/12/03	14 700

Les actions nominatives détenues par le même titulaire depuis plus de 4 ans, bénéficient du droit de vote double.

8. LES PROVISIONS

En K€	31/12/02	Augmentations	Reprises	Devenues sans objet	31/12/03
Amortissements dérogatoires	4 503	578	(1 768)		3 313
Total	4 503	578	(1 768)		3 313
Risques de change	228	869	(228)		869
Risques techniques et commerciaux	2 225	112	(857)	(427)	1 053
Risques divers	3 081	256	(2 183)	(496)	658
Total provisions pour risques	5 534	1 237	(3 268)	(923)	2 580
Indemnités de fin de carrière	1 029	191			1 220
Total provisions pour charges	1 029	191			1 220

Les provisions pour risques incluaient au 1^{er} janvier 2003 des provisions pour coûts de restructuration. Celles-ci ont été utilisées au cours de l'année 2003. Une partie de ces provisions devenues sans objet a été reprise au cours de l'année 2003 pour un montant de 496 K€. En ce qui concerne les risques techniques et commerciaux, un montant de 427 K€ correspondant à un risque maintenant éteint est devenu sans objet.

8 bis. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Hypothèses	2002	2003
1) Age de départ à la retraite	63	63
2) Taux d'évolution des salaires	3 %	3 %
3) Taux d'inflation	2 %	2 %
4) Taux de rendement du fonds collectif	4,5 %	4,5 %
5) Turnover	2,5 %	2,5 %
Engagement total en K€	2 431	2 676
Engagements confiés à une compagnie d'assurance	1 402	1 456
Engagements enregistrés en provisions pour risques et charges	1 029	1 220
6) Table de mortalité	TV88/90	
7) Modalités de départ	100 % à l'initiative du salarié	

9. ECHEANCIER DES DETTES

En K€	31/12/02			31/12/03		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	355		355	217		217
Dettes financières diverses		389	389	46	267	313
Comptes courants Groupe	361		361	1 926		1 926
Effets à payer	2 785		2 785	2 415		2 415
Fournisseurs	8 303		8 303	16 914		16 914
Avances et acomptes	311		311	48		48
Dettes fiscales et sociales	6 854		6 854	6 930		6 930
Autres	88		88	317		317
Total	19 057	389	19 446	28 813	267	29 080

10. CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR COMPRIS DANS LES POSTES DE BILAN

Les charges à payer et produits à recevoir, compris dans les postes de bilan, ne sont ni de caractère significatif, ni exceptionnel, et ne présentent pas de variation particulière d'une année sur l'autre.

11. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En K€	31/12/02	31/12/03
Participations (Montant bruts)	26 893	26 893
Créances clients et comptes rattachés	8 656	15 825
Autres créances	21	14
Emprunts et dettes financières diverses (Comptes courants)	2 742	(1 809)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 252)	(5 802)

12. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Dans le cadre de sa politique de couvertures de change, RADIALl s'est engagé pour des échéances allant de janvier à décembre 2004 de la manière suivante :

- Ventes d'options de change US\$/€ :14 000 K\$
- Ventes à terme optionnelles, total de contrats :1 365 K\$

Ces ventes à terme ont une échéance inférieure à 1 an.

Une subvention de 100 K€ a été accordée par RADIALl SA à la société RVC en 2002. Celle-ci doit être remboursée en cas de "retour à meilleure fortune" dans un délai de 5 ans.

13. CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	2002	2003
FRANCE	34 856	30 745
Avec les entreprises liées	-	-
Autres	34 856	30 745
INTERNATIONAL	57 912	66 565
Avec les entreprises liées	39 672	47 199
Autres	18 240	19 366
Total	92 768	97 310

14. SERVICES EXTERIEURS

Ce poste inclut entre autres les charges de sous-traitance (montant de 4 331 K€ en augmentation de 33 % par rapport à 2002), et les charges d'intérimaires pour un montant de 3 709 K€ (en augmentation de 22 % par rapport à 2002).

L'évolution des autres charges est relativement stable.

15. FRAIS DE PERSONNEL

Suite aux différents plans sociaux qui ont eu lieu en 2002 et 2003, les effectifs moyens sont de nouveau en baisse au 31 décembre 2003 (- 10 %).

La masse salariale de 2003 a enregistré pleinement les effets du plan social de 2002 et se trouve diminuée également de 10 % par rapport à 2002.

Le plan social ayant été provisionné en 2002, les coûts des départs n'ont pas d'incidence sur les coûts de personnel de 2003.

16. REPRISE SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

Ce poste correspond à des reprises de provisions pour dépréciation de comptes clients (36 K€), des reprises de provisions sur immobilisations corporelles (127 K€), des reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation devenues sans objet, des transferts de charges (1 297 K€), et des dépréciations de stocks devenus obsolètes (1 718 K€). Les transferts de charges d'exploitation (2 267 K€) sont essentiellement constitués de charges salariales et autres charges liées aux plans sociaux et transférées en charges exceptionnelles.

17. AUTRES PRODUITS DE GESTION

Ce poste relativement stable n'appelle pas de commentaire.

18. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement constitué des dividendes encaissés des filiales pour 977 K€ et des dotations financières pour 2 151 K€ (celles-ci provenant essentiellement de provisions pour dépréciation des titres de participations).

19. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement constitué de reprises de provisions pour risques et charges de 2 863 K€, de reprises nettes sur amortissements dérogatoires de 1 189 K€, de reprises nettes sur les cessions d'actions propres pour 305 K€, et de coûts de restructurations de 2 283 K€.

20. PARTICIPATION DES SALARIES

Il n'y a pas cette année de participation des salariés aux fruits de l'expansion.

21. IMPOTS SOCIETE

Cette année, l'entreprise n'a pas enregistré de crédit d'impôt recherche. Par contre, elle a constaté un complément de créance de carry back de 210 K€ au 31/12/03 et dispose d'un crédit d'impôt non activé de 2 386 K€, ainsi que d'une moins-value nette restant à imputer de 1 839 K€ (dont 1075 K€ au titre de 2002 et 764 K€ au titre de 2003).

AUTRES INFORMATIONS

IMPOTS SUR LES BENEFICES

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.

En K€	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	(5 921)	(5 497)
Résultat exceptionnel	2 000	1 857
Impôts sur les bénéfices	281	0
Résultat	(3 640)	(3 640)

En 2003, l'entreprise n'a pas enregistré de crédit d'impôt recherche.

ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT DE RADIAL

En K€	31/12/02	Augmentation	Diminution	31/12/03
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
- Amortissements dérogatoires	4 503	578	(1 768)	3 313
- Subventions d'investissement	3		(2)	1
Base impôts futurs	4 506	578	(1 770)	3 314
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
- Provisions et charges non déduites temporairement	6 564	1 413	(4 193)	3 784
- ORGANIC	121	126	(121)	126
Base impôts payés d'avance	6 685	1 539	(4 314)	3 910
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 35,43 %)	769			211

EFFECTIFS

L'effectif au 31 décembre 2003, a évolué comme suit :

En K€	31/12/02	31/12/03
Employés/ouvriers	567	558
Techniciens/agents de maîtrise	259	241
Cadres et direction générale	205	196
Total	1 031	995

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS •

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

AU 31 DECEMBRE 2003

En K€	Capital (1)	Réserve Report à nouveau (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2003 (2)	Résultat net 2003 (2)	Dividendes encaissés par RADIALL SA
				Brut	Net			
FRANCE								
RADIALL VENTURES CAPITAL	1 000	23	80,00	876	776		(52)	
ETRANGER								
RADIALL GMBH (RFA)	486	187	100,00	229	229	11 560	84	351
RADIALL ITALIE	257	2 981	100,00	596	596	8 323	936	
RADIALL HOLLANDE	16	1 589	100,00	11	11	4 992	300	
RADIALL SUEDE	33	118	100,00	47	47	719	178	
RADIALL INC (USA)	12 272	4 659	100,00	13 527	13 527	10 661	922	
RADIALL HONG KONG	31	451	55,00	18	18	5 010	596	403
RADIALL BRESIL	122	(206)	99,37	683	367	156	10	
TRANSRADIO LTD (UK)	3 169	3 943	100,00	4 521	4 521	15 883	(732)	
RADIALL PROTECTRON (INDE)	349	444	51,00	274	274	1 750	203	
NIHON RADIALL KK (JAPON)	185	687	65,00	116	116	2 624	10	
SHANGHAI RADIALL (CHINE)	5 870	(1 690)	71,00	5 994	3 563	10 577	(763)	
RADIALL INTERNATIONAL	1	20	100,00	1	1	2 032	112	223

(1) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture.

(2) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux moyen de l'exercice.

PRINCIPALES DEVICES UTILISEES

	Taux de clôture €	Taux moyen €
Dollar	1,2630	1,1310
Dollar Hong Kong	9,8049	8,8060
Livre sterling	0,7048	0,6920
Couronne suédoise	9,0800	9,1240
Roupie indienne	57,3100	52,4620
Yen	135,0500	130,9640
Yuan	10,4536	9,3230
Réal	3,6263	3,5020

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	1999	2000	2001	2002	2003
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises	3 227 630	3 381 268	3 381 268	3 381 268	3 381 268
c) Nombre d'obligations convertibles	2 117 180	2 217 960	2 217 960	2 217 960	2 217 960
Résultat global des opérations effectives					
a) CA hors taxes	115 523 861	146 338 938	131 112 266	92 767 685	97 310 065
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	15 088 598	22 791 007	15 028 546	- 835 764	- 3 259 617
c) Impôts sur les bénéfices	3 533 354	5 517 853	- 2 624 570	- 4 942 410	- 281 010
d) Bénéfice après impôt, avant participation amortissement et provision	11 555 244	17 273 154	17 653 116	4 106 646	- 2 978 607
e) Résultat net	4 881 795	9 588 552	- 614 137	- 8 563 838	- 3 639 765
f) Montant des bénéfices distribués	1 505 415	2 063 638	-	-	-
Résultat réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt, avant amortissement et provision	5,18	7,31	7,96	1,85	- 1,34
b) Résultat après impôt, participation amortissement et provision	2,31	4,32	- 0,28	- 3,86	- 1,64
c) Dividende versé par action	0,72	0,94	-	-	-
Personnel					
a) Salariés (effectif moyen)	1 006	1 112	1 246	1 106	989
b) Masse salariale	24 500 129	27 233 799	31 422 668	30 116 915	26 781 434
c) Sommes versées en avantages sociaux	10 325 844	10 712 091	12 018 893	11 258 980	10 404 080

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIAL S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la Loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003 et applicables pour la première fois à cet exercice, les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Antony et Paris, le 19 avril 2004

CHRISTIAN COMERMAN
Christian COMERMAN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L225-86 du Code de Commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Convention avec la société HODIALL

La société Hodiall s'engage à fournir à votre société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'une actualisation sur l'exercice 2003 (avenant n°7).

La rémunération versée par votre société au titre de ces prestations s'élève à 776 520 € pour l'année 2003.

Fait à Antony et Paris, le 19 avril 2004

CHRISTIAN COMERMAN
Christian COMERMAN

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2003, le Directoire a accordé des options de souscriptions d'actions aux personnes et dans les conditions suivantes :

1. Options de souscriptions d'actions consenties à des mandataires sociaux :

- Bénéficiaires : P. Michel CHURG et André HERNANDEZ
- Qualité : Membres du Directoire
- Nombre d'options consenties : 400 chacun
- Date à laquelle ces options ont été consenties : 21 novembre 2003
- Fin de validité de ces options : 20 novembre 2007
- Prix unitaire de l'option de souscription : 59 €

2. Options de souscriptions d'actions consenties aux salariés non mandataires sociaux :

• Bénéficiaires	4 personnes	8 personnes	23 personnes	48 personnes
• Qualité : cadre				
• Nombres d'options consenties	400	300	200	100
• Date à laquelle ces options ont été consenties		21 novembre 2003		
• Fin de validité de ces options		20 novembre 2007		
• Prix unitaire de l'option de souscription		59 €		

PROJET DE RESOLUTIONS

I - RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle au cours du même exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2003 comme suit :

Perte de l'exercice 2003	(3 639 765,17) €
Report à nouveau	(6 275 570,52) €
Soit un montant de	(9 915 335,69) €
affecté en report à nouveau	(9 915 335,69) €

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents et l'avoir fiscal correspondant ont été les suivants :

Année	Nombre d'actions	Valeur nominale	Revenu global	Dont dividende	Avoir fiscal
2000	2 217 960	-	1,41 €	0,94 €	0,47 €
2001	2 217 960	-	-	-	-
2002	2 217 960	-	-	-	-

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-86 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

PROJET DE RESOLUTIONS •

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Directoire sur les plans d'options mis en œuvre durant l'exercice 2003, prend acte de l'attribution d'options de souscription d'actions décidée par le Directoire le 21 novembre 2003 dans le cadre du plan d'options autorisé par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires du 17 mai 2001.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, autorise le Directoire, conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, à procéder à d'éventuels achats d'actions RADIALL, dans la limite de 5 % du capital social y compris en intégralité sous forme de blocs de titres, aux fins de, par ordre de priorité :

- la régularisation de cours par l'intervention systématique à contre tendance,
- la mise en œuvre des plans d'options d'achat d'actions autorisés par l'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 1995 et par l'Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2001 au profit des salariés ou dirigeants de la Société ou de son Groupe.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 100 €. Le prix de vente minimum par action sera de 40 euros. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 11 089 800 €.

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2003.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, prend acte des opérations effectuées par les dirigeants sur les titres de la Société.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de 10 000 € pour l'exercice 2003.

La répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

DIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II - RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'inclure dans les statuts de la Société les nouvelles dispositions du Code de commerce apportées par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, dite "Loi de Sécurité Financière", en matière de cumul de mandats.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier le point V de l'article 13 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 13 – CONSEIL DE SURVEILLANCE

V- Une personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de membre du conseil de surveillance ou d'administrateur de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire français. En tout état de cause, une personne physique ne peut pas exercer plus de cinq mandats de directeur général, de membre du directoire, de directeur général unique, d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance de sociétés anonymes françaises. Par dérogation à ces dispositions, ne sont pas pris en compte les mandats de membre du conseil de surveillance ou d'administrateur exercés par cette personne dans les sociétés contrôlées, au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, par la société dont elle est déjà membre du conseil de surveillance. Pour l'application des présentes dispositions, les mandats de membre du conseil de surveillance des sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et contrôlé, au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, par une même société ne comptent que pour un seul mandat, sous réserve que le nombre de mandats détenus à ce titre n'excède pas cinq. Toute personne physique qui, lorsqu'elle accède à un nouveau mandat, se trouve en infraction avec les présentes dispositions, doit, dans les trois mois de sa nomination, se démettre de l'un de ses mandats. A l'expiration de ce délai, elle est réputée s'être démise de son nouveau mandat et doit restituer les rémunérations perçues, sans que soit, de ce fait, remise en cause la validité des délibérations auxquelles elle a pris part.

Le reste de l'article reste inchangé.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la première résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier le troisième paragraphe de l'article 16 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 16 – DIRECTOIRE

Une personne physique ne peut exercer simultanément plus d'un mandat de membre du directoire ou de directeur général unique de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire français. Par dérogation à cette disposition, un deuxième mandat de membre du directoire ou de directeur général unique ou un mandat de directeur général peut être exercé dans une société contrôlée, au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce, par la société dont cette personne est membre du directoire ou directeur général unique. Une personne physique exerçant un mandat de membre du directoire ou de directeur général unique dans une société anonyme peut également exercer un mandat de directeur général, de membre du directoire ou de directeur général unique dans une autre société anonyme, dès lors que les titres de celles-ci ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé. Une personne physique ne peut pas exercer plus de cinq mandats de directeur général, de membre du directoire, de directeur général unique, d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance de sociétés anonymes françaises. Par dérogation, les mandats d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance exercés au sein d'une société contrôlée ne sont pas pris en compte dans le décompte des cinq mandats. Toute personne physique qui, lorsqu'elle accède à un nouveau mandat, se trouve en infraction avec les présentes dispositions, doit, dans les trois mois de sa nomination, se démettre de l'un de ses mandats. A l'expiration de ce délai, elle est réputée s'être démise de son nouveau mandat et doit restituer les rémunérations perçues, sans que soit, de ce fait, remise en cause la validité des délibérations auxquelles elle a pris part.

Le reste de l'article est inchangé.

PROJET DE RESOLUTIONS •

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide d'inclure dans les statuts de la Société les nouvelles dispositions du Code de commerce apportées par la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003, dite "Loi de Sécurité Financière", en matière de conventions réglementées.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de modifier l'article 19 des statuts de la Société qui est désormais libellé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 19 - CONVENTION ENTRE LA SOCIETE ET UN MEMBRE DU DIRECTOIRE OU DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Toute convention entre la Société et l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, soit directement, soit indirectement, soit par personne interposée, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil de surveillance.

Sont également soumises à autorisation préalable les conventions intervenant entre la Société :

- et une entreprise, si l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance de la Société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur général ou membre du directoire ou du conseil de surveillance de l'entreprise ;
- et l'un de ses actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ;
- et la société contrôlant une société actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %.

Les dispositions qui précèdent ne sont pas applicables aux conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales dont la liste doit néanmoins être communiquée au conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes. N'ont cependant pas à être communiquées les conventions qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

Le membre du directoire ou du conseil intéressé est tenu d'informer le conseil dès qu'il a connaissance d'une convention soumise à autorisation. Il ne peut prendre part au vote sur l'autorisation sollicitée.

Ces conventions sont autorisées dans les conditions prévues par la loi.

SIXIEME RESOLUTION

En application du 2^{ème} alinéa de l'article L. 225-129 VII du Code de commerce, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, décide de ne pas procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

LE DIRECTOIRE

ORGANES SOCIAUX

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Yvon GATTAZ
Octave GELINIER
Bruno GATTAZ
Geneviève GATTAZ
Didier LOMBARD
Robert PAPIN

Président du Conseil de Surveillance
Vice-Président

DIRECTOIRE

Pierre GATTAZ
P. Michel CHURG
André HERNANDEZ

Président du Directoire
Directeur Général Adjoint
Directeur de Division (Antennes & Cordons)

COMITE DE DIRECTION

Pierre GATTAZ
P. Michel CHURG
Dominique BUTTIN
André HARTMANN
André HERNANDEZ
Michel MOLLES
Jean-Pierre WILSCH

Président du Directoire
Directeur Général Adjoint
Directeur de Division (Multicontact & Commutation)
Directeur de Division (Coax)
Directeur de Division (Antennes & Cordons)
Directeur Commercial
Directeur des Relations Humaines

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAZARS & GUERARD
Le Vinci - 4 allée de l'Arche
92075 PARIS LA DEFENSE Cedex

Christian COMERMAN
8, allée du Ruisseau
92160 ANTONY

Suppléants :
Yves ROBIN

Francis BASTIEN

Personne responsable de l'information
Denis BLEY

Tél. 01 49 35 35 35
denis.bley@radiall.com

COMITÉ DE DIRECTION DU GROUPE RADIAL •



De gauche à droite : André HARTMANN - Jean-Pierre WILSCH - Pierre GATTAZ - Michel CHURG - Michel MOLLES - André HERNANDEZ - Dominique BUTTIN



RADIALL SA

101 Rue Philibert Hoffmann

93116 Rosny Sous Bois

Tél. : + 33 1 49 35 35 35

Fax : + 33 1 48 54 63 63

www.radiall.com